

CERCLE LYONNAIS D'EGYPTOLOGIE VICTOR LORET

BULLETIN N° 4



LYON - 1990

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Membres d'honneur

M. Michel Cusin, Président de l'Université Lumière - Lyon 2
M. André Escarra, Administrateur de L'Université Lumière - Lyon 2

Membres fondateurs

M. Jean-Claude Goyon, Professeur d'Égyptologie à l'Université Lumière -
Lyon 2, Directeur de l'Institut Victor Loret
M. Marc Gabolde, égyptologue
Mlle Catherine Huet, égyptologue
Mme Chantal Sambin, égyptologue

Président

M. Roland Mourer, conservateur-adjoint au Musée Guimet
d'Histoire Naturelle

Vice-président

M. Jean-Claude Kuhn

Trésorière

Mme Dominique Nave

Secrétaire

Mme Mireille Doulat

Membres

Mme Michèle Chermette, Mme Sylvia Couchoud, Mme Annie Garapon,
Mlle Germaine Toeg

COMITE DE LECTURE

M. Jean-Claude Goyon, M. Roland Mourer, M. Jean-Luc Chappaz,
Mlle Germaine Toeg

CERCLE LYONNAIS D'EGYPTOLOGIE VICTOR LORET

BULLETIN N° 4

SOMMAIRE

- En guise d'éditorial par Roland Mourer..... p. 2
- Une lettre inédite de Jean-François Champollion à la Bibliothèque de l'Académie de Lyon par Marc Gabolde..... p. 6
- Les oiseaux marqueurs du temps par Dimitri Meeks..... p. 37
- Le début des connaissances mathématiques en Egypte au troisième millénaire par Sylvia Couchoud..... p. 53
- Israël est né en Egypte, ou de Bethléem à Karnak par Jacques Cazaux..... p. 58
- Nécrologie..... p. 74
- Bibliographie sommaire p. 75
- Programme 1990-1991..... p. 78

EN GUISE D'ÉDITORIAL

Le 19 juin dernier s'est tenue notre Assemblée générale annuelle. Ce type de réunion, voulu par le législateur, constitue normalement un temps fort, particulièrement privilégié, dans la vie d'une association. C'est le moment, en effet, où est proposé à l'ensemble des adhérents le bilan de l'activité du Bureau dont les membres choisis dans le Conseil d'Administration, lui-même élu par l'Assemblée, ont reçu par là l'investiture officielle de l'Association. C'est à la suite de ce bilan que l'action du Conseil est jugée, aboutissant logiquement à sa reconduction ou à son changement.

C'est pour que cette logique, gage évident d'une vie associative pleinement assumée par tous, puisse se réaliser que la participation du plus grand nombre est attendue lors de ces assemblées. Une assemblée générale devrait donc induire chez les adhérents une prise de conscience des enjeux de la communauté et, partant, la participation la plus massive des membres. Comme la démocratie, la vie d'une association est l'affaire de tous. Quoique dite et redite, cette évidence ne semble toujours pas bien comprise.

A cet égard, l'assemblée du 19 juin a été l'illustration regrettable à la fois de la désaffection des adhérents pour la vie du Cercle et de l'incompréhension des intérêts communs de la part de certains. Un tel comportement reste d'autant plus inattendu qu'il émane de personnes ayant appartenu et participé à l'activité du Bureau, même si elles l'ont quitté à une date récente.

Comment peut-on désapprouver et appeler à désapprouver une activité dont tout le monde apprécie le résultat positif ? Qu'on en juge : augmentation du nombre des adhérents (en 1989 : 229, en 1990 : 295); qualité des conférences délivrées (7 pour l'exercice écoulé); un voyage en Egypte de 12 jours pour 40 personnes avec croisière sur le Nil, visite de tous les sites pharaoniques majeurs entre Le Caire et Assouan, 3 sons et lumières et enfin, une visite de 5 heures à Karnak, durée privilégiée jamais offerte par aucune agence touristique de voyage; visites des musées lyonnais et 2 excursions, l'une à Genève pour les collections égyptiennes et l'exposition "Les Kellia" du Musée d'Art et d'Histoire, l'autre à Marseille pour les collections égyptiennes et l'exposition "L'Egypte des millénaires obscurs" du Musée de la Vieille Charité; un bulletin en constante progression et dont la jeune renommée s'étend de plus en plus dans les milieux égyptologiques (échanges avec la Société d'Egyptologie de Genève et avec la section Egyptologie du Collège de France); une activité d'enseignement elle aussi en régulière aug-

mentation, à travers la Formation Continue de l'Université Lyon 2 (en 1988-89 : 20 heures d'enseignement; en 1989-90 : 90 heures; et à la rentrée 1990-91 : 100 heures); enfin, une aide à la recherche marquée cette année par l'attribution d'une première bourse de voyage à destination de Paris au bénéfice d'un jeune égyptologue étranger en thèse à Lyon, à l'Institut Victor Loret, puis d'une seconde bourse pour un autre égyptologue participant au Colloque international d'Égyptologie au château de Lord Carnarvon à Highclere, en Angleterre, et par l'achat de 15 livres d'égyptologie pour la bibliothèque Victor Loret.

Qu'il existe des dissensions à l'intérieur d'un Bureau qui, comme tout groupe humain, rassemble des individualités et des tempéraments différents, n'a rien d'exceptionnel. Mais il reste que faire oeuvre commune procède d'un choix librement consenti avec comme corollaire de sa participation la volonté de faire effort sur soi pour se mettre au diapason commun. Ceci suppose également la claire conscience qu'être membre du Bureau c'est assumer devant le Cercle une réelle responsabilité : celle de ses devoirs. Et le moindre de ceux-ci est de finir ce qu'on a commencé. La charge - car c'en est une et elle nécessite désintéressement, disponibilité de son temps et de son énergie et aussi modestie - que reçoivent les membres du Conseil d'Administration, et n'oublions pas qu'ils l'ont brigüée et donc acceptée, leur fait un devoir de la mener à son terme ou au moins au terme du mandat reçu. Assumer sa fonction jusqu'au bout n'est certes pas la solution de facilité, mais c'est, en tout cas, assumer pleinement sa responsabilité.

Qu'on me permette ici de rendre un hommage mérité à tous ceux qui avec moi ont travaillé jusqu'au terme de leur mandat. Peu spectaculaire mais néanmoins efficace, leur part dans la réalisation des objectifs du Cercle a été déterminante. Quoique tardive, c'est sans doute la prise de conscience de cette réalité par ceux-là mêmes qui la contestaient en début de séance, qui explique le vote final massif des membres de l'Assemblée pour la reconduction du Conseil d'Administration tel qu'il se présentait. Si un tel retournement de situation souligne l'incohérence de certaines oppositions de départ, il révèle aussi la fragilité d'une association dont les membres, par légèreté, négligence voire oubli, ne participent pas assez à la vie communautaire. Il ne suffit pas de déléguer ses pouvoirs pour estimer avoir rempli son rôle de membre; il faut aussi soutenir l'action de ceux à qui l'on a fait confiance et en particulier, par une présence assidue et active aux assemblées générales. Là encore, il faut savoir prendre ses responsabilités.

Le Cercle lyonnais d'Égyptologie est encore jeune, à peine trois ans d'existence, mais son développement relativement rapide - 300 membres -

ne doit pas faire oublier que le succès se construit jour après jour, par des efforts soutenus des uns et des autres. Certes, le Cercle bénéficie d'appuis considérables sans lesquels il n'aurait, vraisemblablement, pu être ce qu'il est. Et je pense ici au Président de l'Université Lumière-Lyon 2, Monsieur Michel Cusin, dont la bienveillante sympathie permet à notre association de tenir ses assises et ses conférences dans les locaux de l'Université. Je pense aussi au Directeur de l'Institut d'Égyptologie, le Professeur Jean-Claude Goyon, qui soutient activement nos activités. Ces liens profonds avec l'Université sont une des originalités de notre association et si ce label universitaire constitue aux yeux du public une garantie de qualité, il implique aussi pour nous le devoir de veiller au respect de cette exigence. C'est donc sous la responsabilité scientifique du Directeur de l'Institut d'Égyptologie que le Cercle s'est vu attribuer un enseignement d'égyptologie dans le cadre de la Formation Continue et de l'Université Tous Ages de l'Université Lyon 2. Il ne saurait être question pour le Cercle de compromettre de tels engagements. Là aussi, les responsabilités doivent être assumées et avec d'autant plus de rigueur que cet enseignement s'est élargi.

Les projets d'avenir ne manquent pas et le Conseil d'Administration nouvellement élu s'efforcera de les réaliser dans le même esprit qu'hier. Cependant, l'expérience déjà acquise fait de plus en plus apparaître l'inadéquation de certains éléments de notre cadre structurel aux besoins actuels du Cercle. Elaborés dans l'enthousiasme des débuts, et, il faut l'avouer aussi, dans une relative inexpérience, nos statuts présentent certaines lacunes qui constituent aujourd'hui des freins au dynamisme de notre association. Ce sera donc une des préoccupations du Bureau d'étudier ces projets de modifications pour les soumettre comme le veut la loi, à une assemblée générale extraordinaire.

Tout le programme, maintenant bien établi, de conférences et de visites de musées sera reconduit. Cette année, la référence à Champollion posée en ouverture de programme, et qu'on notera aussi dans ce bulletin, marque ainsi notre participation à la commémoration du grand égyptologue. L'excursion à Turin, prévue en 1991, pour visiter le Musée d'Égyptologie, l'un des plus importants d'Europe, confirme par ailleurs notre volonté d'ouvrir davantage le Cercle à l'égyptologie européenne.

Dans ce même ordre d'idées, fort du succès de son premier voyage organisé en Égypte en février dernier, le Cercle propose de nouveau le même périple en octobre et un second, cette fois centré sur le Sinaï, en février prochain.

L'aide à la recherche conçue dans le droit fil des objectifs primordiaux du Cercle, sera poursuivie cette année et prendra notamment la forme d'une bourse décernée à une dizaine de jeunes égyptologues étudiant à l'Institut d'Égyptologie de Lyon pour leur permettre d'assister au Congrès International d'Égyptologie de Turin en 1991, à charge bien entendu de présenter une communication. Les membres du Cercle pourront d'ailleurs en avoir connaissance puisque des résumés pourront être publiés dans le prochain bulletin. Ils pourront également y trouver, avec l'accord de leurs auteurs, les conférences qu'ils auront entendues durant l'année.

Ce sont là les principales ambitions que s'est donné l'actuel Bureau, dans la continuité de l'action approuvée par l'Assemblée générale de juin dernier en élisant le Conseil d'Administration. L'avenir dira si nous avons accompli notre mission, mais c'est à cette seule aune que nous demandons à être mesurés.

Le Président

UNE LETTRE INÉDITE DE JEAN-FRANÇOIS CHAMPOLLION A LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ACADÉMIE DE LYON

Marc GABOLDE

Depuis plus d'un siècle et demi nous lisons d'une manière relativement sûre les hiéroglyphes égyptiens. La cohérence du système hiéroglyphique nous apparaît maintenant comme une évidence au point que bien souvent les tâtonnements, les hypothèses hasardeuses comme les traits de génie qui ont permis le déchiffrement disparaissent sous l'ampleur des résultats et des progrès réalisés. Or cette conquête est une histoire au même titre que l'Histoire qu'elle ressuscite. Elle est surtout l'aventure d'un homme presque seul qui épuisa sa vie pour que parle à nouveau l'une des plus brillantes civilisations de l'Antiquité, celle qui inventa l'éternité pour échapper à la mort. Par un juste retour des choses, l'Égypte ressuscitée offrit à son inventeur, au soir de sa vie, ce dernier avatar de l'éternité que nous appelons la postérité où la mémoire des hommes tente de remplacer la puissance abolie des dieux.

Cette année 1990 qui célèbre le bicentenaire de la naissance de Jean-François Champollion est donc une occasion d'évoquer à nouveau cette oeuvre extraordinaire¹. L'opportunité s'en présente aujourd'hui grâce à Monsieur Gérard Bruyère des Archives municipales de Lyon qui, à l'occasion de ses travaux sur la personnalité et les écrits de François Artaud a bien voulu porter à notre connaissance une lettre inédite de Jean-François Champollion relative à certaines antiquités conservées autrefois au Palais Saint-Pierre. Par sa gentillesse, sa disponibilité et son érudition, Gérard Bruyère a considérablement facilité notre travail, mettant notamment à notre disposition les résultats encore inédits de ses recherches². Notre gratitude va également à Monsieur Louis David, président de l'Académie des Sciences, Belles-lettres & Arts de Lyon qui a bien voulu nous autoriser à publier ce document de première importance. Monsieur Philippe Durey, conservateur du Musée des Beaux-Arts de Lyon nous a obligeamment donné toute l'aide nécessaire pour mener notre enquête au sein des collections du musée dont il a la charge, qu'il en soit ici grandement remercié. Notre reconnaissance va enfin à Monsieur Jean-Claude Goyon, titulaire de la chaire d'égyptologie de l'Université Louis Lumière Lyon II et directeur de l'Institut d'égyptologie

Victor Loret qui a bien voulu nous apporter son soutien et ses compétences dans cette entreprise.

La lettre de Jean-François Champollion reproduite ici est conservée à la bibliothèque de l'Académie des Sciences, Belles-lettres & Arts de Lyon dans le *Recueil* 287 dont elle est la 13^{ème} pièce. Elle se présente sous la forme de cinq feuillets manuscrits autographes accompagnés d'une lithographie de Lefèvre d'après un dessin de Thierriat. La date du 24 septembre 1820 est portée en haut à droite sur le premier feuillet et une signature suivie d'une indication illisible figure en bas à droite du cinquième feuillet³.

<f°1>

Grenoble le 24 7bre 1820

Monsieur & cher confrère,

Voudriez-vous bien excuser d'abord mon trop long silence ? Il serait impardonnable surtout après l'intéressante communication que vous avez bien voulu me faire, si cet envoi ne motivait et ne justifiait lui-même en partie ce retard prolongé. J'ai voulu étudier à l'aise la gravure et les plâtres : Il a fallu pour cela me débarrasser des mille et une petites affaires qui gênent la liberté des premiers jours de vacances.

Le petit monument en forme de cippe, représentant le triomphe d'Horus sur les puissances typhoniennes, m'est parvenu brisé et cela par la faute du mouleur qui eût dû le couler massif. Ces fragments ont suffi pour me le faire vivement regretter. Les hiéroglyphes sont touchés avec tant d'esprit et d'une manière à la fois si pure et si franche qu'il peut servir de type pour vérifier & rectifier les inscriptions hiéroglyphiques de tous les monuments de ce genre : Il est donc infiniment ^{sic} précieux sous ce rapport. J'ai comparé quelques-uns de ses fragments avec les débris d'un monument analogue existant au musée Borgia : J'ai cru reconnaître que les inscriptions concordent d'une manière assez suivie; mais la comparaison n'ayant pu être entière ne m'a fourni aucun résultat bien positif. J'oserai

donc vous prier de m'en adresser un second plâtre auquel sera joint je l'espère la note de tous les frais de moulage et d'envoi.

Le scarabée dont j'avais déjà une empreinte fort usée, m'est parvenu dans un état tel que l'inscription est, je ne dirai pas illisible (nous n'en sommes point encore là), mais impossible à distinguer même à la loupe. Il serait donc prudent, si vous avez la bonté de m'accorder encore quelques plâtres, de les renfermer dans une boîte et chacun dans une enveloppe pleine de son, afin d'éviter toute espèce de frottement.

Je ne pourrai donc, Monsieur & cher Collègue, vous entretenir aujourd'hui que du curieux Bas-relief dont j'ai reçu la gravure lithographiée.

<f°2> Ce Bas-relief est bien certainement un monument funéraire : Il a fait partie de la décoration soit ^(a) d'un tombeau dans un hypogée soit d'un cénotaphe dans un temple ou tout autre édifice religieux. Je suis convaincu que le Personnage, en l'honneur duquel il a été sculpté, était un membre de la caste sacerdotale appartenant à cette classe de Prêtres ^{sic} appelés Ptérophores (Πτεροφοροι) par les Grecs et qui prenaient rang après les Prophètes et les hiérogrammates.



Vous remarquerez en effet que le Défunt représenté cinq fois sur le bas relief ^{sic} est figuré la tête rase, revêtu d'une longue tunique et porte non seulement la grande Plume qui a motivé la dénomination grecque de Ptérophore, mais encore que cette plume se trouve toujours dans la légende placée derrière le personnage en question.

Cette légende est ainsi conçue et d'après mes aperçus ^{sic} me paraît signifier à peu près : Remplissant tous les Deux jours (ou Deux fois par jours ^{sic} les fonctions de Ptérophore du Dieu (un tel).

Il faut observer que dans cette légende qui se trouve répétée trois fois derrière ^{sic} les trois grandes représentations du mort (et qui commence une

fois du haut en bas les signes groupés de droite à gauche et deux fois encore ^(a) du haut en bas mais les signes rangés de gauche à droite). La plume est tantot ^{sic} de face  tantôt de profil  : Elle existait derrière la grande figure à gauche quoique le dessinateur ne l'ait point indiquée.

Il m'est impossible d'assigner le nom du Dieu dont le défunt ^{sic} était ^{sic} Ptérophore. La Petite figure accroupie de la légende  ou  ou bien  est trop indéterminée pour décider la question; car il faut dire que dans le système hiéroglyphique Dieu ou les Dieux en général sont figurés par le signe  Deus et au pluriel  ou bien  Dii ^{sic} les Dieux. Mais une divinité spécialement déterminée y est représentée symboliquement par un corps humain accroupi à l'Egyptienne et surmonté de la tête de l'animal emblème vivant et terrestre de cette même Divinité; ainsi par exemple le Dieu <f°3> Phtha (Le créateur) est exprimé par  ; Le Dieu Knouphis par  ; Le Dieu Petbé ou Saturne par  ; Osiris par  Thot et Amoun par   . Il vous paraîtra donc aussi probable qu'à moi que si le Bas relief ^{sic} était ^{sic} plus soigné ou le dessin plus correct nous eussions pu déterminer ^{sic} de quel Dieu notre prêtre était le ^(b) Ptérophore.

Quoi qu'il en soit le Bas relief ^{sic} se partage en trois scènes bien distinctes.

La Partie inférieure représente le Prêtre vivant sur la terre et faisant des offrandes à deux divinités assises sur deux fauteuils. Ici le Ptérophore tient à la main une Patère Egyptienne pour brûler des parfums; Cette patère est ordinairement faite ainsi  ou plus simplement  . Votre dessinateur, peu habitué aux monuments Egyptiens, l'a dénaturée entièrement.

La peau d'animal (la Panthère) qui pend sur la tunique du Ptérophore prouve qu'il était attaché au culte d'Osiris et l'on peut retrouver ce Dieu et son Epouse Isis dans les deux personnages assis. La Prière du Ptérophore exprimée dans les huit colonnes encadrées pourrait éclaircir ^{sic} la question si elle était ^{sic} plus exactement figurée et surtout si ^(a) les deux hiero-

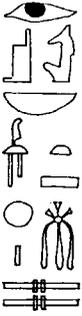
glyphes ^{sic} de la 3^e colonne étaient plus rigoureusement copiés. Votre dessinateur les figure ainsi :  ; si par hasard le monument original portait Dieu sauveur ou  Dieu-gracieux, il serait prouvé que les deux figures assises sont bien Osiris et Isis; de plus, que le Ptérophore était ^{sic} attaché au culte de ces deux grandes divinités populaires de l'Égypte.

La tête du Dieu est considérablement dénaturée dans le Dessin; cette barbe ne peut exister.

La Scène intermédiaire représente l'Ame ^{sic} du Ptérophore dans l'Amenthi (L'Enfer Egyptien), décorée des insignes de son rang sur la terre.

A droite Elle se présente devant la Chasse ^{sic} de Sarapi (Serapis que les Grecs alexandrins prirent pour leur Adès ou Pluton) le grand Juge infernal, armé du fouët ^{sic} et du crochèt ^{sic} : La figure de ce Dieu devait être peinte en verd ^{sic} sur le bas relief ^{sic} original, La mître ^{sic} jaune et verte, les bras rouges et partie inférieure du corps blanche. La figure verte est de rigueur.

Les deux colonnes hieroglyphiques ^{sic} placées sur la tête de l'ame ^{sic} contiennent sa <f°4> Supplique à Anubis, le gardien de l'Amenthi, l'intermédiaire des ames ^{sic} avec Sarapis : Elle commence ainsi que les trois autres prières de l'ame ^{sic} (dans la bande intermédiaire ^{sic} et dans la Bande supérieure) par les hieroglyphes ^{sic}  (Respice Anubi Potentissime) Regarde moi ^{sic} favorablement puissant Anubis. Sur d'autres monuments cette prière s'adresse quelque ^{sic} fois directement à Sarapi lui même ^{sic} mais alors elle est ainsi conçue  Regarde moi ^{sic} favorablement Dieu puissant. Vous ne serez donc point étonné ^{sic}, Monsieur, si toutes les grandes légendes hiéroglyphiques tracées sur les caisses ou sur les enveloppes des momies et sur presque toutes les figurines de Porcelaine tirées des hypogées, commencent par ces trois hieroglyphes ^{sic}; ce que vous pouvez facilement vérifier ^{sic}.



Cette prière a rapport à la renaissance de l'ame ^{sic} dans le monde terrestre sous une forme nouvelle : c'est ce qu'indique ^{sic} les hieroglyphes ^{sic}  qui expriment la naissance; Et si vous remarquez que l'Insigne du Ptérophore se trouve répété dans la prière placée au dessus ^{sic} de l'ame ^{sic} de droite, comme dans la réponse du Dieu a ^{sic} tête d'Epervier (Et j'ai reconnu cet insigne malgré l'inexactitude du dessin). Vous me pardonneriez de penser que cette prière ^{sic} (b) ainsi rétablie : *pourrait être rendue à peu près en ces termes : <<Respice Anubi potentissime humilem pterophoram pro nativa futurâ ^{sic} >>>

A gauche l'ame ^{sic} fait avec quelques légères ^{sic} différences ^{sic} la même invocation devant la chasse ^{sic} qui renferme Osiris infernal reconnaissable d'abord à sa tête d'Epervier et surtout à sa mitre ^{sic} semblable à celle de Sarapis. Ici, le Dieu Paraît répondre : Respicit Anubis humilem Pterophoram. Ce qui était fort consolant sans doute. Vous voyez, Monsieur et cher confrère, que les Bas reliefs ^{sic} Egyptiens ressemblent beaucoup aux dessins et aux bas reliefs ^{sic} Gothiques où une bande déployée sortant de la Bouche des Personnages contient (b) leur nom ou ce qu'ils étaient censés se dire entr'eux ^{sic}.

Dans la partie supérieure ^{sic} enfin l'ame ^{sic} s'adresse des deux côtés à Anubis lui même ^{sic} sous la forme d'un chacal ou Loup Egyptien et armé du Sceptre des divinités infernales. Les deux prières ^{sic} commencent également par la formule obligée.

<f°5> Au dessus ^{sic} des Chacals sont les yeux figurant la Providence divine et au centre est un scarabée les ailes éployées symbole de la résurrection ou de la vie future; vous savez que les Egyptiens croyaient fermement à la transmigration des ames ^{sic} et que Pythagore prit la Métempsy-cose ^{sic} en Egypte; ces trois symboles de la mort de la Providence divine et de la Résurrection présentent donc un tableau complet ^{sic} de la Psycholo-

gie^{sic} de l'ancienne Egypte, (c) une sorte d'abrégé^{sic} des deux scènes précédentes ainsi que leur dénouement final.

Mais je m'aperçois^{sic} un peu tard que j'abuse de votre patience; Pardonnez moi^{sic}, Monsieur et cher confrère, ces quatre énormes pages : Je n'ai pu résister au plaisir de m'entretenir avec vous sur une matière objet spécial de mes études. Je trouve si rarement à parler à qui m'entende que j'ai profité de l'occasion. Voila^{sic} mon premier motif d'Excuse; votre indulgence fera le reste.

Serait-il possible d'avoir un plâtre de cet intéressant monument ? Si non, je vous prierais de me procurer la facilité de le voir à mon prochain voyage à Lyon où je me propose de me rendre dans les 1^{ers} jours d'octobre. Serai<-je> assez^{sic} heureux pour vous y rencontrer? Et si vous etiez^{sic} absent n'abuserai<-je> point de votre extrême complaisance en vous priant de m'envoyer <ou> d'adresser directement à vos employés du Musée des ordres précis pour me permettre de dessiner, sur les lieux, les^(d) inscriptions hiéroglyphiques que la riche collection de votre ville renferme?

Votre réponse décidera mon voyage; il pourrait concorder avec le Passage de mon frère à Lyon; c'est un double motif pour l'entreprendre et tout serait au mieux si nous pouvions espérer vous y trouver.

Agréez, Monsieur & Cher Confrère, l'expression de la haute Estime et du sincère attachement avec lequel j'ai l'honneur d'Etre

Votre très humble & très
obéissant serviteur

J F. Champollion Lejeune

(suit une indication illisible de la main de Champollion)

Notes de lecture :

- a) mot ajouté au-dessus de la ligne.
- b) mot raturé.
- c) <et> raturé.
- d) <les> raturé.

Il est bien difficile de se soustraire au plaisir qui fut sans doute celui d'Artaud à la lecture de ce texte. La chaleur de la réponse, malgré les formules de politesse obligées, apparaît à chaque paragraphe comme un hommage à une passion enfin partagée. Et c'est bien de cela qu'il s'agit lorsque l'on examine le contexte général de cette correspondance.

LE CONTEXTE HISTORIQUE

Pour le jeune professeur grenoblois, 1820 n'apporte qu'une faible clarté au paillement confus des hiéroglyphes. Cette année voit plutôt le triomphe des <<éteignoirs>>⁴ qui vont aggraver son isolement. Il n'a pas encore trente ans et déjà de solides inimitiés l'opposent soit à des confrères, soit, plus grave, à l'autorité royale. Est-ce un hasard si la fougue, l'ambition et finalement l'amertume de Champollion, deux héros d'un autre Grenoblois, Fabrice Deldongo et Julien Sorel les partagent également? Avoir vingt-cinq ans et être aux côtés de l'Empereur pendant les Cents-jours promettait autre chose que d'en avoir simplement vingt-six sous Louis XVIII ! Celui qui avait permis aux généraux adolescents et aux savants sous la mitraille de ressusciter, aphone encore sous son sable, l'Egypte des pharaons, ne pouvait que recueillir la sympathie du chercheur. Même si Champollion avait, contrainte opportune, dédicacé son premier ouvrage en 1814 à Louis XVIII⁵ et malgré sa nette préférence pour Bonaparte sur Napoléon, il s'était rallié sans équivoque à la cause impériale dès le 7 mars 1815. Les promesses libérales de l'ancien exilé comme la promotion, à son corps défendant, de son frère au titre de secrétaire privé avaient fait le reste. De ce choix, les deux frères payèrent le prix entre 1815 et 1817 par une proscription à Figeac et leur destitution des charges édilitaire et universitaire à Grenoble. A leur retour dans la capitale dauphinoise, du fait de l'intervention du préfet Choppin d'Arnouville désireux de s'entourer d'hommes de conciliation contre la poussée des ultras, les vieilles suspicions contre celui que l'on appelait parfois le "Robespierre grenoblois" se réveillèrent et Jean-François comme son frère furent l'objet d'une attention particulière. En outre, le

changement de préfet et l'échec de la visite du duc d'Angoulême, fils du comte d'Artois, en mai 1820, ruinent l'espoir d'une monarchie constitutionnelle modérée. Champollion est soupçonné d'avoir participé à la rédaction d'une brochure intitulée *Attention* où sont notamment stigmatisés les <<bienfaits de la Révolution>> ! D'Haussez, le nouveau préfet, qui tient à faire oublier que sa ville fut la première à accueillir l'Empereur lors des Cent-jours, organise la surveillance des deux frères et fait ouvrir leur correspondance. Une entrevue orageuse à la suite de l'éviction des deux savants de la bibliothèque, envenime encore la situation.

LE DÉCHIFFREMENT DES HIÉROGLYPHES JUSQU'À 1820

Surveillé et en butte à mille tracasseries auxquelles s'ajoutent les jalousies locales, Champollion n'a que peu de temps pour s'occuper des hiéroglyphes. En fait, depuis la lecture d'un mémoire sur "L'explication d'un fragment de l'inscription de Rosette" le 24 juillet 1818⁶, il a peu avancé. Quelques mois plus tôt, il écrivait à son frère : "... Avec la gravure de la Commission, je viendrai à bout de placer sous chaque hiéroglyphique le mot correspondant. <...> Je sais où commence et où finit l'inscription hiéroglyphique par rapport au cursif et au grec. Je prouverai qu'il manque les deux tiers au moins...

...Il n'y a dans mon affaire ni charlatanisme ni mysticité; tout est le résultat de la comparaison et non pas d'un système fait d'avance. J'ai déjà retrouvé les articles, la formation des pluriels et quelques conjonctions, mais cela ne suffit point pour déterminer de sitôt le système de cette écriture. Les résultats de mon travail ont déjà renversé toutes les idées que je m'étais faites des hiéroglyphes et jusqu'à présent. Je vois qu'il faut revenir à ce que dit Clément d'Alexandrie, sauf quelques petites modifications.

Mais je ne puis en finir sans la gravure de la Commission ..." ⁷. Ce qui distingue la démarche de Champollion de celle de Thomas Young, c'est l'intérêt pour la philologie et cette dernière lettre, par le souci qu'elle manifeste des particules grammaticales montre la rigueur du travail du linguiste. Cependant, Champollion n'a pas encore une vision claire de la complexité du système. Les balancements de sa pensée vont d'un extrême à l'autre en quelques mois, tantôt persuadé qu'il est du caractère phonétique des signes, tantôt convaincu de leur seule valeur idéographique.

Ces hésitations sont plus que compréhensibles en ce premier quart du XIX^{ème} siècle où les deux traditions s'affrontent. Il faut les considérer d'ailleurs comme les manifestations de courants plus profonds qui se dressent l'un contre l'autre sur le rôle de l'écriture dans l'évolution de la pensée

humaine. Les partisans du système idéographique sont des philosophes ou se proclament pour tels. Ils ont pour précurseurs Athanase Kircher⁸, Mgr Wilkins, évêque de Chester⁹ ou encore Warburton et Malpeines¹⁰ (qui s'opposent aux précédents en plaçant les hiéroglyphes dans une vision chronologique évolutive de l'écriture dont l'aboutissement est l'alphabet). Ces travaux sont poursuivis plus sérieusement par Jablonsky¹¹ bien versé dans le copte. Cependant, leur quête est celle du langage philosophique qui reproduirait au mieux la pensée et dont les hiéroglyphes comme les idéogrammes chinois représentent des jalons : les signifiants enfin à l'image des signifiés. Déchiffrer consiste en fait à entrer en communion avec une pensée d'un autre âge au-delà du langage articulé. L'esprit qui anime ces signes est ce lien retrouvé du concept et de sa manifestation visuelle immédiate. Les mots, trop turbulents outils dont nous aurions, par vanité, hérité en esclaves, sont renvoyés à leur obscur brouhaha qui s'éparpilla dans la Tour de Babel. Warburton, peut-être le plus avisé, tient un propos plus général, c'est sans doute pour cela qu'il ne s'intéresse pas à vrai dire au déchiffrement. Ses interrogations le portent sur les fonctions métaphoriques de la langue dont il pressent, l'un des premiers, qu'elles ne sont pas un effet secondaire du langage mais son fondement même: "... L'écriture véritable a commencé lorsqu'on s'est mis à représenter non plus la chose elle-même, mais un des éléments qui la constituent, ou bien une des circonstances habituelles qui la marquent, ou bien encore une autre chose à quoi elle ressemble. De là trois techniques : l'écriture curiologique des Egyptiens, la plus grossière, qui utilise <<la principale circonstance d'un sujet pour tenir lieu de tout>> (un arc pour la bataille, une échelle pour le siège des cités) ; puis les hiéroglyphes <<tropiques>> un peu plus perfectionnés, qui utilisent une circonstance remarquable (puisque Dieu est tout-puissant, Il sait tout, et Il peut surveiller les hommes : on le représente par un oeil); enfin l'écriture symbolique qui se sert de ressemblances plus ou moins cachées (le soleil qui se lève est figuré par la tête d'un crocodile dont les yeux ronds affleurent juste à la surface de l'eau). On reconnaît là les trois grandes figures de la rhétorique : la synecdoque, la métonymie et la catachrèse..."¹². Cependant, ces "tropes" l'éloignent du code qu'il prend en exemple dont il ne saisit pas la nature partiellement phonétique.

De leur côté, les tenants du système phonétique sont des mathématiciens ou des linguistes. La récurrence de certains signes comme leur parfaite typification sont autant d'indices d'un code graphique qui recouvre une langue au nombre limité de phonèmes. Cette voie ouverte par l'abbé Barthélémy en 1766¹³ et Georg Zoëga en 1797¹⁴, l'illustre orientaliste Sylvestre de Sacy s'y engouffre¹⁵, suivi de l'ancien secrétaire des commandements du roi de Suède et coptisant, Akerblad¹⁶, puis de Young, le physicien. Ils obtiendront

de notables succès, notamment les deux derniers savants cités. Leurs découvertes, cependant, ne concernent vraiment que la transcription des noms propres grecs et l'on ne peut dire qu'ils aient atteint la langue sous les signes. Pour eux, l'alphabet est une conquête majeure de l'esprit humain, voire même l'aboutissement logique de toute civilisation digne de ce nom. Ils savent que l'exception du chinois est due à la nature monosyllabique de cette langue qui autorise la correspondance : un signe un mot. Mais, à trop vouloir opposer les systèmes alphabétiques aux systèmes idéographiques, ils ne pouvaient que s'éloigner de la solution à donner au problème des hiéroglyphes égyptiens.

La fièvre du déchiffrement ne gagne pas que les grands esprits de l'époque. Devant l'immortalité promise à celui qui, le premier, ferait parler les signes mystérieux, de nombreux amateurs se mettent sur les rangs. Ainsi en est-il du déchiffreur anonyme qui publie en 1804 à Dresde une *Analyse de l'inscription hiéroglyphique de Rosette* où, sans vergogne, il fait correspondre les quatorze lignes mutilées du texte hiéroglyphiques (environ un tiers du texte original) avec les cinquante-quatre lignes de l'inscription grecque ! Une intuition plus grande, lorsque l'on connaît l'importance de l'écriture comme moyen de diviser, hiérarchiser et comprendre le monde chez les anciens Egyptiens, se devine dans l'ouvrage du comte Nils G. Palin¹⁷. Fidèle aux explications de Clément d'Alexandrie, Horapollon et même Kircher, Palin déclare que "le fait hiéroglyphique exprime l'ordre des choses". Il nie en revanche toute valeur phonétique aux signes sacrés et son argumentation linguistique est bien trop faible pour retenir l'attention des savants. Le père Johann Severin baptise plus honnêtement <<hypothèse>> sa traduction empirique de 1813 de trente signes de l'inscription démotique¹⁸. Elle aussi ne sera pas retenue par l'histoire.

Si, dans sa recherche, Champollion hésite encore sur la nature du système, il est au moins sûr que la clef lui appartient. Ses jugements sont d'ailleurs sévères envers ses concurrents. Le plus redoutable d'entre eux, Young a fait une percée magistrale en 1814 avec la publication d'un article dans la revue *Archaeologia* intitulé <<Traduction conjecturale de l'inscription enchoriale>> (démotique). Son procédé est essentiellement mathématique. Il s'agit de faire correspondre, en les alignant l'une au-dessus de l'autre, les inscriptions démotique et grecque et de comparer certains groupes qui reviennent fréquemment. La rédaction de l'article consacré à l'écriture égyptienne dans le *supplément* de l'*Encyclopaedia Britannica* datée de 1819 lui offre l'occasion d'améliorer ses "lectures" et de se poser en premier déchiffreur des hiéroglyphes. En fait, si sur les deux-cent-vingt lectures qu'il propose, la moitié se révèlent plus ou moins exactes, il lui est en revanche bien impossible de traduire autre chose que des inscriptions ...

déjà traduites en grec ! Il n'eut jamais, par sa faible formation philologique, réellement accès à la langue que les hiéroglyphes transcrivaient et dont il supposait seulement, comme d'autres, que le copte dérivait.

D'après les indications biographiques rassemblées par Madame Hartleben, il semble bien que Champollion n'a pas eu accès à l'article de Young avant la fin de l'année 1822, après sa *Lettre à Monsieur Dacier* ¹⁹. Il n'en avait, en tout état de cause, pas connaissance lorsqu'il écrivit la lettre à Artaud présentée ici et sur laquelle il convient de revenir.

FRANÇOIS ARTAUD ET LA COLLECTION ÉGYPTIENNE DU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE LYON

Le correspondant de Champollion n'est pas un inconnu du professeur grenoblois. François Artaud était, dès 1808, entré en relation avec Jacques-Joseph, son frère, et une lettre de ce dernier, datée du 29 juin 1811²⁰ porte un supplément de la main même du futur déchiffreur. Artaud, par ses fonctions de Conservateur du Musée des Beaux-Arts de Lyon et d'archéologue, entretenait de fréquents rapports épistolaires avec les chercheurs européens et c'est tout naturellement qu'il s'adressa à Jean-François Champollion, frère d'un estimé collègue, lorsqu'il lui fallut trouver un commentateur érudit pour ses antiquités égyptiennes. Cette marque de confiance toucha Champollion, elle lui permit également de rompre un isolement dangereux et de découvrir les nouvelles richesses d'une collection régionale. Les antiquités égyptiennes étaient peu nombreuses alors à Lyon. L'essentiel provenait d'un vieux fonds épars, d'achats d'Artaud lui-même, notamment quelques pièces du cabinet de Migieu dispersé à Beaune en 1810 et de moulages expédiés par Bernardino Drovetti, consul de France en Alexandrie. Ce dernier se montra par la suite un pourvoyeur zélé du Cabinet de la ville en expédiant pas moins de huit stèles, trois papyrus (dont deux phylactères), quatre vases canopes du Moyen-Empire et quelques autres petits objets où se remarque une très belle tête en bois de la fin de la XVIIIe dynastie²¹.

Par la suite, Artaud se montra l'un des plus fidèles partisans de Champollion, l'invitant à plusieurs reprises à Lyon et fêtant même en 1824 le passage du déchiffreur en route pour l'Italie²². Artaud ouvrit également à Champollion les portes de la collection Sallier à Aix et l'informa des préventions de Drovetti à son égard²³.

LE MOULAGE DE LA STELE DE RAMSES-EM-PER-RE ET SON ORIGINAL À VIENNE (ISERE)

Des antiquités évoquées par cette lettre, peu sont actuellement identifiables au musée des Beaux-Arts. La stèle d'Horus sur les crocodiles a semble-t-il disparu, car le seul objet de ce type actuellement exposé ne correspond pas à la description de la lettre et est d'une acquisition plus récente. Les quelque quatre-vingt-dix scarabées du musée sont actuellement étudiés par E. Lambert. Son travail permettra peut-être de reconstituer le lot qui, en 1820, fut moulé pour Champollion. Quant au moulage dont une lithographie fut envoyée à Champollion, il a probablement été totalement détruit depuis. Cet objet, qui occupe l'essentiel du commentaire de la lettre, fut envoyé par Drovetti à Artaud à une date inconnue. Le consul fit probablement mouler la stèle sur place, alors que la pièce était encore intacte, car l'original du bas-relief actuellement à Vienne (Isère) présente de nombreuses lacunes invisibles sur la copie lithographiée. En 1932, alors qu'il publiait la collection égyptienne de Vienne, A. Varille²⁴ reconnut dans ce fragment de paroi la stèle lithographiée par Thierriat, mais son enquête à Lyon pour retrouver la pièce se révéla infructueuse. Il n'eût d'ailleurs guère plus de succès auprès de la famille du comte Lombard de Buffières disparu en 1929, et qui avait fait don de la stèle le 9 juin 1921. Les descendants consultés par A. Varille dans leur propriété de la Millassière près de Nivolas-Vermelles (Isère) ignoraient tout de la provenance comme des tribulations du monument. Tout au plus savaient-ils que cette antiquité ornait une salle d'objets d'art dans la propriété du comte à Saint-Symphorien d'Ozon.

La disparition du moulage de Lyon est d'autant plus étonnante qu'un autre moulage de la même tombe, également donné par Drovetti, se trouve encore dans les réserves du musée des Beaux-Arts de Lyon. Le catalogue d'Ambroise Commarmond de 1855-1857, enrichi des remarques de Théodule Déveria, mentionne encore la présence des deux pièces à cette époque²⁵. Champollion s'intéressa d'ailleurs également à ce second moulage, dont l'original se trouve maintenant au Brooklyn Museum²⁶, car, dans une lettre non datée mais vraisemblablement écrite en 1823²⁷, Champollion en demande un croquis réduit. Le dessin d'Augustin Thierriat, sur lequel Champollion est d'une sévérité parfois injuste, fut réalisé par l'artiste alors âgé de trente ans, trois ans avant qu'il ne soit nommé professeur à l'École des Beaux-Arts de Lyon en 1823²⁸. Comme le relève A. Varille²⁹, la lithographie exécutée par Lefèvre ne figure pas dans les deux albums de lithographie publiés par Thierriat. Il est probable que c'est Artaud lui-même qui demanda au dessinateur de copier le moulage de Lyon à fin d'étude et que

ce dernier l'exécuta de plus ou moins bonne grâce. Thierriat n'y attachait sans doute aucune importance, car, lorsqu'il fut nommé conservateur du Musée des Beaux-Arts en remplacement d'Artaud en 1831, son indifférence envers les antiquités égyptiennes ne fit que s'accroître³⁰.

L'ÉCHANSON RAMSES-EM-PER-RE

Le dignitaire que Champollion honore, très justement, du titre de "ptérophore" n'est pas un inconnu. Jocelyne Berlandini-Grenier a consacré une longue étude en 1974³¹ à ce contemporain de Ramsès II et Merenptah, recensant neuf documents à son nom où apparaissent, à côté du titre de "flabellifère à la droite du roi (ptérophore), ceux de "premier héraut de Sa Majesté" et surtout "premier échançon du roi" (avec de nombreuses variantes). Particularité notable, si Ramsès-em-per-Rê (Ramsès-est-dans-la-maison-de-Rê) est le nom le plus constant de ce personnage, trois autres surnoms sont attestés: Meryiounou (Aimé-d'Héliopolis), Pen-Ramsès-mery-Amon-merou-mi-Rê (Celui-de-Ramsès-mery-Amon (aimé d'Amon) objet-d'amour-comme-Rê) et Benazen qui en sémitique signifie "fils de Izen", (incarnation de la force) et trahit son origine étrangère. Le père de Ramsès-em-per-Rê, Youpa, était également d'origine cananéenne puisqu'il est lié à la localité de Ziri-Bashan située dans le nord de la Transjordanie³².

La stèle de Vienne provient certainement de la nécropole de Saqqarah où la tombe, non identifiée, de Ramsès-em-per-Rê a dû se situer et il n'est donc malheureusement pas possible de déterminer de quel endroit précis de la sépulture le monument de Vienne a été arraché.

En hommage au premier savant à avoir reconstitué l'histoire de ce monument, l'égyptologue trop tôt disparu Alexandre Varille, nous livrons ici son commentaire et sa traduction des inscriptions³³. Elles éclairent d'une manière singulière les progrès d'une discipline. Mais elles ne doivent pas nous faire oublier que le fossé qui sépare les traductions conjecturales du Champollion de 1820 de celles d'Alexandre Varille en 1932, c'est Champollion lui-même qui le combla en 1822.

La lithographie de Lefèvre est inversée par rapport à l'original que nous prenons comme référence pour la droite et la gauche. Les traductions de Varille sont incomplètes et son commentaire parfois inexact. Nous avons pris la liberté d'insérer nos traductions ou remarques entre crochets <> :

"Dans le registre inférieur qui subsiste presque totalement, le défunt et son épouse sont assis sur deux sièges à dossier luxueusement ornés. Les pieds nus de chacun sont posés sur une natte. L'homme et la femme sont

vêtus du costume à plis et de la large robe de mode sous les XIX^e et XX^e dynasties. L'homme tient dans la main droite un sceptre correspondant à une certaine fonction, et, dans la gauche une fleur de lotus. Sa femme a dans la main droite un objet, aujourd'hui difficile à identifier; de la main gauche, elle s'appuie sur l'épaule de son mari.

Devant eux se trouve un guéridon chargé d'offrandes : pains ronds, pains coniques et galettes. Sous le guéridon, deux vases avec couvercles et fonds ronds, posés sur des supports. Autour de chacun est enroulé un bouton de lotus. Entre ces vases et le pied du guéridon, un <<bouquet monté>>.

En face des défunts, un officiant vêtu du costume rituel, comportant une peau de panthère, fait de la main droite une libation au moyen d'une petite aiguière, et de la gauche exécute une fumigation. L'appareil servant à accomplir ce rite se compose d'un long manche terminé par une main de métal. Sur le manche est fixé un récipient rempli de boulettes de térébinthe qui doivent être brûlées dans la main de métal. Les musées possèdent de nombreux exemplaires de tels objets.

Au-dessus de la scène, une légende en neuf colonnes d'hiéroglyphes la décrit : <<(1) *Faire* (2) *une liba-*(3)-*tion et une fumigation* (4) *de résine de térébinthe* (5) *à l'Osiris*, (6) *premier dégustateur royal (= échanson) de* (7) *Sa Majesté*, (8) *Ramsès-(9)-em-per-Ra, justifié* >> <...>

“<...> Au-dessus de la femme de Ramsès-em-per-Ra, deux colonnes d'hiéroglyphes, aujourd'hui très effacées, donnent son nom et ses titres : <<(1)*La maîtresse de la maison, musicienne* (2) *d'Amon, Isis, justifiée* >>. La lecture n'est possible que sur le dessin de Thierriat et elle n'est pas certaine.

Dans le registre central, on trouve deux représentations symétriques du défunt en adoration devant deux divinités momiformes, placées chacune dans un naos posé sur un plateau MA. Le dessin de Thierriat permet de se faire une idée de la partie supérieure du registre, aujourd'hui absente.

A droite, la divinité, dont les avant-bras sortent parallèlement de l'enveloppe momiforme pour tenir verticalement un sceptre, avait une tête de faucon. Il s'agissait vraisemblablement du dieu *Horus-Akhiti*. Sa coiffure, identique à celle de l'autre dieu, a peut-être été restaurée par Thierriat, et dans ce cas on devrait restituer à sa place un disque solaire <Varille a confondu Horakhty avec Sokar, souvent coiffé de la couronne d'Osiris auquel il est assimilé. Les dessins de Thierriat, comme le texte le confirme, sont exacts. La légende du dieu est ainsi faite : <<*Osiris seigneur de l'occident*>>. Celle de Ramsès-em-per-Rê, en quatre colonnes, se lit : <<(1) *L'Osiris premier échanson* (2) *de Sa Majesté*, (3) *Ramsès-em-per-Rê* >> >.

A gauche, la divinité dont le haut du corps est dégagé de son enveloppe momiforme, qui tient croisés sur la poitrine deux sceptres, et qui porte une coiffure caractéristique est *Osiris, maître de l'Amentit*. Thierriat a dû mêler les légendes hiéroglyphiques des dieux, et appliquer à l'un celle qui devait revenir à l'autre : la chose a pu se faire au moment du report sur pierre du dessin de Thierriat par Lefèvre, qui n'ayant pas le monument sous les yeux, a déjà commis la maladresse de retourner la stèle, la droite de celle-ci étant à gauche sur la lithographie. Ceci n'est d'ailleurs pas pour favoriser les restitutions égyptologiques! <En fait le dessin est parfaitement exact bien qu'inversé. La légende d'Osiris est très claire à notre sens et point n'est besoin de lui substituer celle du côté opposé ainsi que nous l'avons vu. Elle se lit : << *Osiris seigneur de la nécropole Ro-setjaou* >>. Par ailleurs, la légende en trois colonnes de Ramsès-em-per-Rê, non traduite par Varille de ce côté-ci, paraît pouvoir être restituée ainsi sans trop de problème : <<(1)*L'Osiris, l'échanson royal* (2) *Ramsès-(3)-em-per-Rê, justifié* >> .

Il faut encore noter, dans ces scènes du registre central, que le défunt porte un vêtement très détaillé, qu'il est chaussé de sandales, qu'il tient dans la main un flabellum et qu'à son poignet est passé une écharpe. Ce flabellum et cette écharpe, insignes de fonctions, se retrouveront sur un autre monument de ce personnage. Quant aux titres du défunt, ils semblent différents à droite et à gauche. Dans un cas on aurait à nouveau le titre de <<*dégustateur (=échanson) royal de sa Majesté* >> et dans l'autre, un titre dont la lecture est très douteuse <nous pensons que le même titre se retrouve à droite et à gauche, mais que les signes sont plus usés d'un côté. Les textes sont traduits dans les paragraphes précédents>.

Pour le registre supérieur, seul le dessin de Thierriat nous renseigne. Nous trouvons encore deux représentations du défunt, agenouillé cette fois, et portant le flabellum avec, devant lui, la légende de son nom et son titre de chambellan royal <nous lisons en fait le même titre que précédemment. De chaque côté, le texte précise : <<*L'Osiris premier échanson royal de Sa Majesté* >>. Du côté gauche de la lithographie, <<*Sa Majesté* >> n'est pas reproduit>. Il est en adoration devant deux dieux chiens ou chacals, couchés chacun sur un édifice, tenant entre leurs pattes un sceptre. Au centre du registre, un scarabée, avec figuration à droite et à gauche de deux yeux”.

L'INTUITION À L'OEUVRE

Comparant les traductions et analyses du document, réalisées successivement par Alexandre Varille et Jocelyne Berlandini-Grenier, avec le com-

mentaire de Champollion de 1820, ce dernier paraît, de prime abord, bien éloigné de la vérité, voire présomptueux. Les corrections que Champollion s'autorise du relevé de Thierriat sont même d'une audace étonnante puisque, sur les quatre rectifications qu'il propose, trois ne sont pas justifiées : f°2, le déterminatif du dieu Osiris est conforme au dessin de Thierriat, de même, quelques lignes plus bas, la "patère" reprend le modèle figuré sur la lithographie et non ceux proposés par Champollion et la légende reconstituée au f°4, inspirée à Champollion par celle du dieu Osiris toute proche, porte  bien reconnaissable dans le dessin et non  rectifié par le savant. En revanche, la barbe de patriarche du dessin est bien une mauvaise interprétation d'une lacune³⁴. Mais ces interprétations très personnelles ne sont pas de la vanité excessive de la part de Champollion. Il ne s'agit pas d'en imposer à son correspondant. Ses erreurs sont des errances sur la route de la vérité. Son esprit est à l'oeuvre, on pressent ce qu'il cherche malgré ce qu'il croit trouver. Il a d'ailleurs droit à toute notre indulgence, car si nous reconnaissons actuellement les signes au travers des approximations du dessin de Thierriat, c'est parce que les prototypes, grâce à Champollion, nous sont familiers. Ils ne l'étaient pas pour lui. Dans chaque nouvelle inscription, confronté aux variantes paléographiques anciennes comme aux infidélités des artistes contemporains, Champollion devait, sous peine de voir son répertoire de hiéroglyphes s'enfler démesurément de toutes les trahisons, essayer de retrouver la forme originale des signes avant de tenter d'en tirer un sens. Ce sens, nous l'avons vu, depuis 1818, Champollion pensait qu'il se cachait derrière un système idéographique, ce qui explique ses tentatives d'assigner à chaque hiéroglyphe un signifiant unique. Ainsi sont éclairées les lectures justes de ce qui, dans la langue hiéroglyphique, peut être rendu par un seul hiéroglyphe et les erreurs dans l'interprétation des groupes phonétiques. Les lectures acquises pour Champollion, celui-ci les a déjà maintes fois vérifiées sur la pierre de Rosette³⁵. Le signe pour dieu  avec les pluriels  et  se lisent au moins six fois sur la pierre de Rosette. De

même, la valeur du groupe  à pu être déduite de la ligne dix du même monument , cette dernière mention étant rendue en grec par τα γενεθλια, <<jour de la naissance>> (ligne 46 du texte grec).

Mais les erreurs également ont leur logique. Lorsque Champollion traduit le groupe de signes  |  par <<deux fois par jour>> ou <<tous les deux jours>>, c'est visiblement l'influence des groupes  et  identifiés par lui comme correspondant au mot "jour", notamment dans le passage précité. De même, ses hésitations sur la lecture du groupe , qui en réalité se lit *sennetjer* et signifie "résine de térébinthe", sont parfaitement justifiables : ce terme est écrit phonétiquement au moyen du graphème trilitère *netjer*, placé en antéposition honorifique, dont la valeur idéographique ou déterminative est rendue habituellement par "divinité". Le parallèle que Champollion fait avec les expressions  <<dieu gracieux>> (ligne 10 de l'inscription de Rosette) et  <<dieu sauveur>> (ligne 6 de la même inscription) est d'autant plus judicieux que l'on ne traduirait pas différemment ces deux dernières expressions de nos jours. Dans le groupe  , qu'il rend par *Respice Anubi potentissime*, l'attribution de la valeur "regarder" à l'oeil, si elle est fautive dans ce cas, n'en est pas moins attestée en ptolémaïque et se comprend fort bien si, comme le croyait alors le chercheur, le système était purement idéographique. Il est moins aisé, en revanche, de retrouver le cheminement qui lui permet d'assigner au hiéroglyphe  la valeur "puissant". La ressemblance a aussi ses pièges et l'analogie entre le flabellum porté par le dignitaire et les diverses plumes qui apparaissent dans les texte est malheureusement totalement infondée. Mais comment, en toute honnêteté, ne pas être frappé par le parallélisme entre le geste du "ptérophore" qui présente son flabellum au dieu dans la scène du côté droit du deuxième tableau et la succession des signes  et  qui paraissent commenter cet acte à la fin de la légende du "ptérophore". Si l'audace de Champollion parfois déroute, notamment lorsqu'il restitue cette même légende du "ptérophore" en s'inspirant de celle du dieu figuré sur le tableau opposé, il faut consi-

dérer cela avec indulgence et remarquer que Varille, presque aussi embarrassé par ce texte que son illustre prédécesseur, n'a pas hésité lui non plus à restituer faussement cette légende au moyen d'une inscription voisine.

Il serait fastidieux autant qu'illusoire de vouloir reconstituer l'histoire de chacune des lectures proposées par Champollion dans cette lettre. Cependant, au travers des quelques exemples pour lesquels nous pouvons deviner le cheminement de sa pensée, ce qui frappe, ce ne sont pas les impasses dans lesquelles il s'engage parfois, mais plutôt l'extrême ouverture de son esprit devant toutes les hypothèses qui se présentent et son refus des systèmes partiels de ses prédécesseurs dont il connaît désormais les faillites à court terme. Sa démarche est plus de s'imprégner lentement de tout ce que l'Égypte ancienne a pu produire, documents inscrits ou non, jusqu'à ce que, fort de ses connaissances aiguës des langues orientales et des pièces originales, une décantation de ces matériaux laisse émerger la solution. Il lui faudra encore deux années de pénible travail après cette lettre pour voir l'achèvement triomphal de sa quête. Mais déjà, par sa méthode, il possède ce qui manque à tous ses concurrents d'alors : l'intelligence intuitive et l'amour des œuvres égyptiennes.

Notes:

1) Depuis la parution de l'ouvrage fondamental de Mme Hermine Hartleben, *Champollion, sein Leben und sein Werk*, Berlin 1906, édité en français chez Pygmalion en 1983 sous le titre *Champollion, sa vie et son oeuvre (1790-1832)*, de nombreuses monographies ont été consacrées à ce personnage exceptionnel. La bibliographie générale de ces écrits est maintenant accessible dans le tome X, nouvelle série, des *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, 1989, grâce au talent de Jeannot Kettel qui a rassemblé plus de 1055 références sous le titre : *Jean-François Champollion Le Jeune, répertoire de bibliographie analytique 1806-1989*. Nous mentionnons également l'ouvrage récent de J. Lacouture, *Champollion, une vie de lumières*, Paris Grasset, 1988 pour les compléments qu'il apporte et, surtout, la réédition de la *Lettre à Monsieur Dacier...*, avec une postface du professeur Jean-Claude Goyon, Fontfroide, Bibliothèque Artistique et Littéraire, 1989.

2) G. Bruyère, *Essai de bibliographie descriptive de François Artaud (1767-1838)*, mémoire de maîtrise de l'Institut d'Histoire de l'Art de Lyon, Université Louis Lumière - Lyon II, oct. 1986 (non publié).

3) L'orthographe, la ponctuation et l'emploi des majuscules chez Champollion sont souvent assez déroutants. Nous avons respecté les particularités du manuscrit qui sont signalées par des ^{sic} lorsqu'elles apparaissent. Les chiffres précédé de f° entre crochets renvoient à la pagination de l'original. Les restitutions indispensables pour la compréhension ont été insérées entre crochets.

4) Champollion nommait ainsi les ultras regroupant une partie de la noblesse royaliste, la majorité du clergé et une fraction importante de la population déçue par l'Empire. La remise en cause des valeurs issues de la Révolution était leur principal domaine d'activité. Cf. J. Lacouture, *Champollion, une vie de lumière*, Paris 1988, p. 178.

5) Jean-François Champollion le Jeune, *L'Égypte sous les pharaons ou recherches sur la géographie, la langue, les écritures et l'histoire de l'Égypte avant l'invasion de Cambyse. Description géographique*, Paris, De Bure, juillet 1814, 2 vols. in-8°.

6) J. Lacouture, *op. cit.*, p. 231-232.

7) Lettre du 7 avril 1818 citée par J. Lacouture, *op. cit.*, p. 230.

8) Les quatre ouvrages d'Athanase Kircher consacrés aux hiéroglyphes sont l'*Obeliscus Pamphilius, hoc est, Interpretatio noua & hucusque intentata obelisci hieroglyphici*, Rome 1650; l'*Oedipus Aegyptiacus*, Rome 1652-1654; le *Ad Alexandrum VII, Pont. Max. Obelisci Aegyptiaci nupper inter Isaei Romani rudera effossi interpretatio hieroglyphica*, Rome, 1666 et le *Sphinx mustagoga, sive Diatribe hieroglyphica, qua mumiae, ex Memphiticis pyramidum adytis erutae, & non ita pridem in Galliam transmissae, juxta veterum hieromystarum mentem, intentionemque, plena fide & exacta exhibetur interpretatio*, Amsterdam, 1676. Le personnage sort de l'ordinaire par l'étendue de ses connaissances en matière de langues orientales. Malgré ses égarements sur les hiéroglyphes, on lui doit certaine-

ment le nouvel intérêt en Europe pour les langues copte et chinoise qu'il n'hésite pas d'ailleurs à rapprocher, cf., Joscelyn Godwin, *Athanasius Kircher*, Paris, J. -J. Pauvert, 1981.

9) David Wilkins (évêque de Chester), *Essay toward a Philosophical Language*, Londres, 1688.

10) L'ouvrage de W. Warburton, *Essai sur les Hiéroglyphes égyptiens*, fut traduit pour la première fois en français par Léonhard des Malpeines en 1738 et réédité successivement en 1741, 1744, 1765 et 1820. La version française a été reprise *in extenso* et commentée par P. Tort, (précédée de *Scribble* et de *Transfiguration*), Paris, Aubier Flammarion, coll. Palimpseste, s. d. .

11) Paul-Ernst Jablonsky, *Pantheon aegyptiorvm; sive de Diis eorvm commentarius, cvm prolegomenis de religione et theologia Aegyptiorvm*, 3 vols. Francfort, 1750-1752.

12) W. Warburton, *op. cit.*, 1744, p. 9-23, cité et commenté par M. Foucault, *Les mots et les choses*, Paris, NRF Gallimard, 1966, p. 126-127

13) Abbé Barthélemy, dans le *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*, Paris 1752-1767, du comte de Caylus, tome V, p. 79. L'abbé Barthélemy est plus connu pour son *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce vers le milieu du IVème siècle avant l'ère vulgaire*, Paris, 1787.

14) Georg Zoëga, *De Origine et Usu obeliscorum ad Pium Sextum pontificem maximum auctore Georgio Zoega Dano*, Rome, 1797.

15) Baron Antoine Isaac Sylvestre de Sacy, *Lettre au citoyen Chaptal ... au sujet de l'inscription égyptienne du monument trouvé à Rosette*, Paris, Imprimerie de la République, 1802.

16) Johan David Akerblad, *Lettre sur l'inscription égyptienne de Rosette adressée au citoyen S. de Sacy*, Paris, Imprimerie de la République, 1802.

17) Comte Nils Gustav de Palin, *De l'étude des hiéroglyphes*, Paris, Delaunay, 1812.

18) cité par J. Lacouture, *op. cit.*, p. 264, 268.

19) Bien que ce dernier soit cité dans la "Lettre". La référence complète de cet ouvrage fameux se présente comme suit : Jean-François Champollion, *Lettre à M. Dacier, secrétaire perpétuel de l'Académie royale des Inscriptions et Belles-lettres, relative à l'alphabet des hiéroglyphes phonétiques employés par les Egyptiens pour inscrire sur leurs monuments les titres, les noms et les surnoms des souverains grecs et romains*, Paris Didot 1822; nouvelle édition avec postface de J. -Cl. Goyon, Fontfroide, Fata Morgana, Bibliothèque artistique & littéraire, 1989. Voir également J. Kettel, *op. cit.*, p. 9-10, n° 0037 et 0037a-q.

20) Archives communales d'Orange, référence donnée par G. Bruyère, *Essai de bibliographie descriptive de François Artaud (1767-1838)*, mémoire de maîtrise de l'Institut d'Histoire de l'Art de Lyon, Université Louis Lumière - Lyon II, oct. 1986 vol. 2, p. 203. L'ensemble de la correspondance entre les frères Champollion et Artaud dont nous avons connaissance provient de ce travail inédit. Sont réper-

riées, outre la lettre publiée ici et celle mentionnée ci-dessus : les papiers de la famille Champollion, archives privées de Vif-sur-Isère, Bibliothèque municipale de Grenoble, 1 Mi 17, vol. 2, 212-214 (LAS d'Artaud des 12 oct. 1823, 5 jan. 1830), 17, 15, f. 189 (LAS d'Artaud de Lyon le 11 oct. 1823), 17, 15, f. 280-281 (LAS d'Artaud à Champollion-Figeac du 18 av. 1824), 17, 15, f. 430 (LAS d'Artaud du 16 jan. 1825), 17, 16, f. 2-3, (LAS d'Artaud du 15 jan. 1826 sur la nomination de Champollion comme membre associé honoraire de l'Académie de Lyon) ; Paris, Bibliothèque Nationale, NAF 1958-1971, N.S. 14478, 844^A (LAS de J. -F. Champollion du 8 jui. 1828) ; Bibliothèque Municipale de Reims, autographes de la collection Tarbé, carton XXIV, n° 79, (LAS de Champollion recommandant I. Rosellini, datée de Paris de 6 déc. 1826) ; Bibliothèque municipale d'Avignon, autographes de la collection Requien, I, n° 2089 (LAS de Champollion à Artaud datant certainement de 1823). Voir également B. van de Walle, "Lettres et papiers inédits de Champollion le Jeune", dans *CdE*, tome XVII, n° 34, Bruxelles 1942, p. 199-225 et J. Kettel, *op. cit.*, p. 154, n° 0708 et p. 182 où l'auteur mentionne les lettres à François Artaud étudiées dans son mémoire de maîtrise intitulé *Recherches sur les manuscrits laissés par Jean-François Champollion le Jeune (1790-1832)*, Paris, Université de la Sorbonne - Paris IV, 1978.

21) Pour les objets Drovetti du Musée des Beaux-Arts de Lyon, cf. *Les réserves de Pharaons, l'Égypte dans les collections du Musée des beaux-Arts de Lyon*, Lyon Musée des Beaux-Arts 1988, p. 15, 17.

22) H. Hartleben, *op. cit.*, p. 268. Ce passage à Lyon eut lieu le 23 mai 1824. Mme Hartleben précise qu'Artaud <<avait pour l'occasion transformé la salle du musée qui abritait les antiquités égyptiennes en un petit bosquet de lauriers, déclarant : "Vu qu'à Paris il n'y en a guère pour mon ami">>. Artaud, pour sa part, fut <<bouleversé quand il vit ce dernier (Champollion) "caresser tendrement chacun des objets qui jadis avaient dû l'aider dans ses pénibles recherches longtemps vaines, lesquels objets, restés muets pour lui pendant des années, commençaient maintenant à lui parler d'une manière distincte dans leur propre langage". Jamais il (Artaud) ne devait oublier cette scène>>.

23) Sur Artaud et la collection Sallier, cf. Marie-Pierre Foissy-Aufrère, dans *Égypte et Provence*, Avignon, Musée Calvet, 1985, p. 259-261, §§ 494-500. Pour les renseignements sur Drovetti transmis par Artaud à Champollion, cf. archives privées de Vif-sur-Isère, Bibliothèque municipale de Grenoble, 1 Mi 17, vol. 15, f. 280-281, lettre d'Artaud à Champollion du 18 avril 1824 où le premier cite de longs extraits d'une lettre que Drovetti lui a envoyée précédés d'un commentaire ironique : <<(C'est le digne M. Drovetti qui parle) : "je n'ai pas crû^{sic} convenable de faire les démarches pour engager S. A. à faire venir en Égypte M. Champollion Le jeune; il existe encore dans l'opinion publique et même privée de quelques personnes influentes mais indispensables, certains préjugés que le Pacha est forcé de respecter; cela ne doit pas empêcher M. Champollion de venir en Égypte il m'obligera d'une manière toute particulière, s'il veut bien accepter l'offre que je vous prie de lui faire de ma part de tous les moyens qui lui seront nécessaires pour continuer les études intéressantes qu'il a si bien commencées et que l'inspection des monumens^{sic} et des lieux peut beaucoup favoriser" >>.

Sur le personnage de Bernardino Drovetti, cf. Jean-Marie Carré, *Voyageurs et écrivains français en Egypte*, I, dans *RAPH IV*, IFAO, Le Caire, 1956, p. 172 et G. Marro, "Louis Alexis Jumel et Bernardino Drovetti", dans *BIE* 31, 1948-1949, p. 279-295. La biographie italienne du consul est due à Farina. Une partie de la correspondance entre Drovetti et Artaud a été publiée par G. Marro, *Il Corpo epistola di Bernardino Drovetti*, Rome 1940, tome 1, p. 42-54 (lettres de Lyon 16 mai 1824, 12 février 1825, Marseille 23 août 1826 et Lyon 30 décembre 1828). Une lettre au baron Rambaud du 31 juillet 1824 relate l'arrivée à Lyon des huit stèles pour le Cabinet de la ville.

Pour l'appréciation de Champollion sur Drovetti lors de son voyage en Egypte, cf. J. Lacouture, *op. cit.*, p. 442 : «Mimaut (successeur de Drovetti) est un homme qui m'est allé au coeur (et a été) pour moi tout ce que Drovetti aurait dû être.». Voir également H. Hartleben, *op. cit.*, p. 518 : «J'estime fort peu son <Drovetti> caractère politique et sa conduite en Egypte où il ne s'est occupé que de ses intérêts liés à ceux du pacha, sans donner le moindre soin aux intérêts des nationaux qu'il était payé pour protéger. Tous les Français d'Egypte l'exècrent et je n'ose dire qu'ils aient tort!>».

24) Alexandre Varille, *Les antiquités égyptiennes du Musée de Vienne (Isère)*, Paris, Geuthner, 1932, p. 2-11 et 5 figs. en IV pls.

25) Ambroise Commarmond, *Description des antiquités et objets d'arts contenus dans les salles du Palais des Arts de la ville de Lyon*, Lyon, Dumoulin, 1855-1857, p. 650 n° 61 (inv. H.1370, cliché 10353). La participation de Théodule Dévéria fut éditée de nouveau par Gaston Maspéro pour le tome IV de la *Bibliothèque égyptologique*, Paris, Leroux, 1896, sous le titre : *Théodule Dévéria, mémoires et fragments*. Les écrits concernant le Musée des Beaux-Arts de Lyon figurent aux pages 55 à 113 de cette édition.

26) Brooklyn Museum NI 35.1315, cf. Jocelyne Berlandini-Grenier, *BIFAO* 74, 1974, p. 5-6, Doc. III, pl. III.

27) Lettre de Champollion à Artaud, Bibliothèque municipale d'Avignon, autographes de la collection Requien, I, n° 2089, 2ème des trois feuillets. Cette lettre, très chaleureuse, commence par : Αγαθη Τυχη et Champollion y appelle Artaud son "cher Osirien".

28) Sur Augustin Thierriat (1789-1870), cf. M. Audin et E. Vial, *Dictionnaire des artistes et ouvriers d'art de la France, Lyonnais*, tome II, Paris 1919, p. 255 cité par A. Varille. Voir aussi Philippe Thierriat, "A. Thierriat", dans *Revue du Lyonnais*, 1876, I, 290, 360, II, 23.

29) A. Varille, *op. cit.*, p. 2.

30) Artaud ne voulut point prêter serment à la nouvelle monarchie constitutionnelle de 1830 et fut remplacé, à son grand dépit, par A. Thierriat (lettre à Champollion-Figeac du 8 déc. 1830).

31) Jocelyne Berlandini-Grenier, "Le dignitaire ramesside Ramsès-em-per-Rê", dans *BIFAO* 74, 1974, p. 1-19, pls. I-IV et A. R. Schulman, *CdE* tome LXI, n° 122, 1986, p. 187 sq..

32) J. Berlandini-Grenier, *op. cit.*, p. 11-12.

33) A. Varille, *op. cit.*, p. 4-7.

34) Les têtes de ce dignitaire sont souvent reproduites avec un profil très déformé. Voir les observations de J. Berlandini-Grenier sur cette curiosité, *op. cit.*, p. 7, n. 1.

35) Sur la pierre de Rosette elle-même et son histoire, voir C. Lagier, *Autour de la pierre de Rosette*, Bruxelles, 1927 ainsi que la bibliographie donnée par Ida A. Pratt dans son *Ancient Egypt, Sources of information in the New York public Library*, New York, 1925, p. 295-297.

Recueil 284.
13^e pièce

Grenoble le 24 7bre 1820.

Monsieur & cher confrère



Voudriez-vous bien excuser d'abord mon trop long silence ? Il serait impardonnable surtout après l'intéressante communication que vous avez bien voulu me faire, si cet envoi ne motivait et ne justifiait lui-même en partie ce retard prolongé. J'ai voulu étudier à l'aise la gravure et les plâtres. Il a fallu pour cela me débarrasser des mille et une petites affaires, qui gênent la liberté des premiers jours de vacances.

Le petit monument en forme de Cippes, représentant le triomphe d'Horus sur les puissances Typhoniques, m'est parvenu brisé et cela par la faute du mouleur qui eût dû le couler massif. Ces fragments ont suffi pour me le faire exactement retravailler. Les hiéroglyphes sont touchés avec tant d'esprit et d'une manière à la fois si pure et si franche qu'il peut servir de type pour vérifier et rectifier les inscriptions hiéroglyphiques de tous les monuments de ce genre; et au-deme infinement précieux sous ce rapport. J'ai comparé quelques uns de ses fragments avec les débris d'un monument analogue existant au musée Borghese. J'ai été reconnaître que les inscriptions concordent d'une manière assez suivie; mais la comparaison n'ayant pu être entière me n'a fourni aucun résultat bien positif. J'oserais donc vous prier de m'en adresser un second plâtre auquel j'ajoute joint je l'espère la note de tous les frais de moulage et d'envoi.

Le Scarabée dont j'avais déjà une empreinte fort usée, m'est parvenu dans un état tel que l'inscription est, je ne dirai pas illisible (nous n'en sommes point encore là) mais impossible à distinguer même à la loupe. Il seroit donc prudent si vous avez le temps de m'accorder encore quelques plâtres de les renfermer dans une boîte et d'enfermer dans une enveloppe plaine de son, afin d'éviter toute espèce de froissement.

Je ne pourrai donc, Monsieur & cher collègue, vous entretenir aujourd'hui que du curieux Scarabée dont j'ai reçu la gravure lithographique.

Ce bas-relief est bien certainement un monument funéraire, il a fait partie de la décoration ^{soit} d'un tombeau dans un hypogée soit d'un cénotaphe dans un temple ou tout autre édifice religieux. Je suis convaincu que le personnage en l'honneur duquel il a été sculpté, était un membre de la caste sacerdotale appartenant à cette classe de Prêtres appelés Pterophores (Πτεροφοροι) par les Grecs et qui prennent rang après les Prophètes et les Hierogrammates.

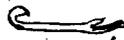
Vous remarquerez en effet que le défunt représenté cinq fois sur le bas-relief est figuré la tête rase, revêtu d'une longue tunique et porta non seulement la grande plume qui a motivé la dénomination grecque de Pterophore, mais encore que cette plume se retrouve toujours dans la légende placée derrière le personnage en question.

Cette légende est ainsi conçue  et d'après mes aperçus me paraît signifier à peu près : Remplissant tous les deux jours (ou deux fois par jour) les fonctions de Pterophore du dieu (un tel).

Il faut observer que dans cette légende qui se trouve répétée trois fois derrière les trois grandes représentations du mort (et qui commence une fois du haut en bas les lignes groupées de droite à gauche, et deux fois du haut en bas mais les lignes groupées de gauche à droite) la plume est tantôt de face  tantôt de profil  : elle existait derrière la grande figure à gauche quoique le dessinateur ne l'ait point indiquée.

Il m'est impossible d'assigner le nom du dieu dont le défunt était Pterophore. La petite figure accroupie de la légende  ou  ou bien  est trop indéterminée pour résoudre la question, car il faut dire que dans le système hiéroglyphique Dieu ou les Dieux en général sont figurés par le signe  deux et au pluriel  ou bien  die les dieux. Mais une divinité spécialement déterminée y est représentée symboliquement eut par un corps humain accroupi à l'égyptienne et surmonté de la tête de l'animal emblématique vivant et terrestre de cette même divinité ; ainsi par exemple le dieu

Phtha (le créateur) est exprimé par ; le dieu Knouphis par ; le dieu Ptébé ou Saturne par ; Osiris par ; Réth et Amoun par  . Il ne paraît en donc aucun doute que le bas-relief était plus soigné ou le dessin plus correct: nous aurions pu déterminer de quel dieu votre prêtre était le Lord Pterophore.

Quoiqu'il en soit le bas-relief se partagea en trois scènes bien distinctes. La partie inférieure représente le Pêtre vivant sur la terre et faisant deux offrandes à deux divinités assises sur deux fauteuils. La Pterophore tient à la main une Sotère Egyptienne pour brûler des parfums; cette poterie est ordinairement faite ainsi  ou plus simplement . Votre dessinateur, peu habitué aux monuments Egyptiens, l'a déformée entièrement.

La peau d'animal (de faucon) qui pend sur la tunique du Pterophore prouve qu'il était attaché au culte d'Osiris et l'on peut retrouver ce dieu et son épouse Isis dans les deux personnages assis. La Sotère du Pterophore représentée dans les huit colonnes encadrées pourrait éclaircir la question si elle était exactement figurée et sur tous les deux hiéroglyphes de la 3^e colonne et ainsi plus rigoureusement copiés. Votre dessinateur les figures ainsi si:   Dieu Sursueur ou   Dieu Sursueur, il serait prouvé que les deux figures assises sont bien Osiris et Isis; de plus que le Pterophore était attaché au culte de ces deux grandes divinités populaires de l'Egypte.

La tête du dieu est considérablement déformée dans le dessin; cette barbe ne peut exister.

La scène intermédiaire représente l'âme du Pterophore dans l'Amenthi (l'autre Egypte), décorée des insignes de son rang sur la terre.

A droite elle se présente devant le Châssé de Sarapi (Serapis que les Grecs alexandrins prirent pour leur Adès ou Pluton) le grand Juge infernal, armé du fouet et du crochét: la figure de ce dieu devait être peinte en vert sur le bas-relief original, de même que la figure verte ou de rigueur.

Les deux colonnes hiéroglyphiques placées sur la tête de l'âme contiennent son

Au-dessus des Caractères sont les yeux figurant la Providence Divine et au centre
un scarabée les ailes éployées symbole de la résurrection ou de la vie future
vous savez que les Egyptiens croyaient fermement à la transmigration des âmes
et que Pythagore prit le Métémpsychose en Egypte; ces trois symboles de la
mort de la Providence Divine et de la Résurrection présentent donc
un tableau complet de la Psychologie de l'ancienne Egypte et une sorte
d'abrégé des deux leçons précédentes ainsi que leur dénouement final.

Mais je m'appercis un peu tard que j'abusais de votre patience; pardonnez moi,
Monsieur le Cher Collègue, ces quatre énormes pages: Je n'ai pu résister au plaisir
de m'entretenir avec vous sur une matière objet spécial de mes études. Je trouve
si rarement à parler à qui m'entende que j'ai profité de l'occasion. Voilà
mon premier motif d'excuse; votre indulgence fera le reste -

Serait-il possible d'avoir un plan de cet intéressant monument? Si non,
je vous prierais de me prouver la facilité de le voir à mon prochain voyage
à Lyon où je me propose de me rendre dans les premiers jours d'octobre? Sera-t-il
assez heureux pour vous y rencontrer? Et si vous étiez absent n'abuserez-
vous point de votre extrême complaisance en vous priant de m'envoyer
d'adresser directement à vos employés du Musée des Ordres précis pour me
permettre de dessiner, sur les lieux, les inscriptions hiéroglyphiques que la
riche collection de votre ville renferme?

Votre réponse décidera mon voyage; il pourrait concorder avec le voyage
de mon frère à Lyon: c'est un double motif pour l'entreprendre et tout
serait au mieux si nous pouvions espérer vous y trouver.

Adieu, Monsieur le Cher Collègue, l'expression de la haute estime
et du sincère attachement avec lequel j'ai l'honneur d'être

votre très humble et très
obéissant serviteur

J. Champollion le jeune

Ant. de Gu





Fig. 1 La stèle de Ramsès-em-per-rê lithographiée par Lefebvre d'après le dessin de Thierriat. Alexandre Varille, *Les antiquités égyptiennes du Musée de Vienne (Isère)*, Paris, Geuthner, 1932, pl. II.



Fig. 2 Stèle de Vienne (Isère) NE 1555, d'après Jocelyne Berlandini-Grenier, *BIFAO* 74, 1974, pl. III.

LES OISEAUX MARQUEURS DU TEMPS

(Dimitri MEEKS, C.N.R.S. Aix-en-Provence)

Introduction

Lorsque l'on parle de l'Égypte il faut, tout d'abord, évoquer son environnement naturel. C'est qu'il ne ressemble à nul autre et sa spécificité même a considérablement influencé la vision que les anciens Égyptiens pouvaient avoir du monde en général.

L'Égypte proprement dite n'est qu'une mince vallée fluviale prolongée d'un vaste delta. Monde aquatique, verdoyant, puisque recouvert presque totalement par l'eau des crues pendant plusieurs mois de l'année. Monde clos, également, puisque sur des centaines de kilomètres, à l'est et à l'ouest, s'étendait une savane, d'abord humide, qui s'est asséchée au cours des millénaires pour devenir, aujourd'hui, un désert. Au Nord c'est la Méditerranée; au sud les cataractes du Nil, de plus en plus difficiles à franchir au fur et à mesure que l'on progresse. L'Égypte ancienne n'a guère dépassé la quatrième de ces cataractes et n'a sans doute pas connu, au sud de la sixième, un peu après l'actuelle ville de Khartoum, l'endroit où le Nil Bleu et le Nil Blanc se rejoignent. L'Égypte n'a jamais eu, dans l'antiquité, de frontière commune avec un autre État organisé:

Ces espaces, dans lesquels baigne le pays sont, bien sûr, marqueurs du temps. L'eau qui coule selon un débit qui se modifie à des dates précises, la végétation qui change d'aspect au cours de l'année, marquent les saisons et impriment leur rythme à l'activité des hommes. Mais ces espaces mouvants ou changeants, sont habités par des êtres sans mouvance : les poissons que l'on pêche, les animaux que l'on chasse, identiques à eux-mêmes, sont présents dans les mêmes lieux, aux mêmes endroits, tout au long de l'année. Le rythme des reproductions épouse celui des saisons, donc de la nature inscrite dans le paysage, et s'y fond pour former un ensemble cohérent. Au-dessus, le ciel présente un autre espace, immobile celui-là. Son aspect ne change qu'au gré de ce qui l'habite, le soleil et la lune. Dans le ciel immobile le temps s'inscrit par ce qui y bouge : non seulement les astres mais aussi le vent. La douce brise du nord, qui souffle durant l'été, est abondamment évoquée dans les textes; c'est elle qui soulage les vivants comme les morts au plus fort de la canicule. C'est dans cet espace que vivent les oiseaux.

Les oiseaux sont des êtres hybrides ou ambigus, comme l'on voudra. Ils se déplacent dans les airs, « sous le ventre de Nout », la déesse du ciel, nous

dit-on, mais ils se posent aussi à terre où ils marchent; ils ne dédaignent pas l'eau et certaines espèces, même, nagent ou plongent à la recherche de leur nourriture. Ce sont les seuls animaux à fréquenter à la fois tous les éléments. Certains vivent à demeure en Égypte mais beaucoup d'autres y viennent périodiquement, à moments fixes, et en repartent. Tous ceux qui ont vu des vols d'oiseaux migrateurs, ne seront pas étonnés d'apprendre que le spectacle de leur arrivée massive et leur départ ont marqué l'imaginaire des Égyptiens et les a amenés à attribuer aux migrateurs un rôle symbolique qui vise à les intégrer dans la cohérence de leur vision du monde.

Rappelons-nous que le delta du Nil n'était, durant une grande partie de l'antiquité, qu'un vaste marécage dans sa plus grande partie; c'était la seule étendue humide de toute la partie nord du continent africain. C'était, donc, pour tous les migrateurs venant d'Europe, un point d'arrêt quasi obligé à l'issue d'un long voyage. La vallée même du Nil constituait un couloir de communication idéal, avec le coeur du continent, pour les espèces qui remontaient beaucoup plus au sud. C'est encore le cas aujourd'hui, bien que, la nature des espaces se modifiant de façon rapide et parfois dramatique, raréfie, de plus en plus, ces passages et leur spectacle n'a sûrement rien à voir avec ce qu'il devait être jadis, impressionnant par la quantité même des oiseaux qui s'abattaient sur l'Égypte à des moments précis.

Dans ce cadre restreint, où l'Égypte représentait, pour ses habitants, une sorte de réduction de l'univers, entourée de terres désertiques s'étendant à l'infini ou de mers qui ne semblaient être que les signes avant-coureurs du grand océan primordial circulaire qui entoure le monde, les migrateurs semblaient venir, non pas d'un pays proche ou même lointain, mais des confins mystérieux et inaccessibles du monde. Les migrateurs se trouvaient être les seuls témoins vivants de ces lieux que seuls les dieux pouvaient connaître.

Les migrateurs

Dans le cadre ainsi tracé, essayons de comprendre quels sont les liens subtils qui unissent les migrateurs et le temps selon les conceptions des Égyptiens.

Un monument retient, d'abord, notre attention : il s'agit de ce que les égyptologues ont surnommé la Chambre des Saisons (1). Cette "chambre " est, en fait, un large couloir bâti dans la masse du socle soutenant le grand obélisque du temple funéraire de roi Niouserré (vers 2450 av. J.-C.). Les rois de la 5e dynastie, à laquelle Niouserré appartient, avaient érigé le culte du dieu soleil, Rê, au rang de culte dynastique; ce culte était pratiqué à l'intérieur de leur temple funéraire, conjointement à celui du roi mort, lui-même

identifié au soleil. L'obélisque en question en était le point central, puisqu'il symbolise la première terre émergée, hors du chaos aquatique initial, et duquel s'élança le dieu soleil lors du premier matin du monde.

Ménagé dans le côté sud du socle, ce couloir, orienté du sud au nord, se dirige vers le centre de l'édifice, vers l'obélisque qu'il supporte, c'est-à-dire vers le soleil lui-même. Chacune de ses parois latérales, à droite et à gauche, c'est-à-dire à l'est et à l'ouest, étaient décorées de scènes se rapportant à chacune des trois saisons égyptiennes : Inondation, Semailles et Chaleur. Représentées, chacune, par un personnage humain, elles étaient suivies de diverses scènes, superposées en registres, décrivant les activités des hommes et des animaux, spécifiques à chaque saison. Ces personnages figurant les saisons étaient représentés aussi bien à l'est qu'à l'ouest, en séries apparemment symétriques, mais les scènes qui les accompagnent sont différentes, selon qu'elles se trouvent d'un côté ou de l'autre. Cela indique bien que les activités des êtres vivants sont classées non seulement par saisons, mais aussi départagées en activités du matin (à droite, donc à l'est) et en activités de l'après-midi ou du soir (à gauche, donc à l'ouest).

Ce monument, découvert à la fin du 19^e siècle, était, hélas, dans un piètre état et son interprétation, dans le détail, est malaisée, mais l'intention générale est claire. Les êtres vivants doivent tout au soleil; de ce fait, ils réglant leurs activités sur ses rythmes essentiels, celui qui fait alterner, quotidiennement, le jour et la nuit, et celui qui fait se succéder les saisons au long de l'année.

Les oiseaux sont particulièrement présents dans ces représentations. On les voit essentiellement dans deux attitudes, soit en train de couvrir des oeufs, soit en train de voler, ou, plus exactement, en train de se poser, avant que leurs pattes n'aient touché le sol. C'est là une façon imagée de distinguer les deux catégories d'oiseaux présents en Égypte : ceux qui y sont à demeure tout au long de l'année et qui y nichent, ceux qui s'y posent après un long voyage, mais qui repartiront, c'est-à-dire les migrateurs. Ceux-là sont accompagnés de leurs noms de façon à former une sorte de catalogue.

Chacune de ces catégories correspond, tout naturellement, à des périodes différentes de l'année. Les oiseaux sédentaires pondent à la fin du printemps et au début de l'été, les migrateurs arrivent massivement en Égypte à l'automne, c'est-à-dire durant ce qui est, pour les Égyptiens, la première saison de l'année, celle de l'inondation. Un texte nous dit, de façon imagée, d'un général qui fait débarquer ses troupes, que "son armée s'agitait en tous sens, comme les migrateurs grouillant durant la saison de l'inondation" (2) et nous donne, ainsi, à imaginer le spectacle que devaient présenter ces masses d'oiseaux s'abattant sur le pays.

La coïncidence, dans le temps, entre la montée des eaux de la crue qui s'enflent progressivement, tout au long de la saison, pour recouvrir toute la vallée puis se retirer, et l'arrivée, de plus en plus massive, des migrateurs qui repartiront, eux aussi, n'était pas, ne pouvait pas être perçue, justement, comme une simple coïncidence par les Égyptiens de l'antiquité. La simultanéité des phénomènes, de leur ampleur croissante, de leur disparition progressive, ne pouvait être due qu'à une cause identique. D'où vient donc l'eau de la crue, d'où viennent les migrateurs? Des confins du monde, sans doute. Mais que sont ces confins et quel est leur nature et leur rôle dans l'esprit des Égyptiens?

A cela, un autre monument va nous permettre de répondre, il s'agit de l'Osiréion d'Abydos. La ville d'Abydos est celle où le dieu des morts, Osiris, était supposé être enterré. Le roi Sési I er s'y fit bâtir un splendide temple funéraire et un cénotaphe. Au plafond du caveau se trouve figurée une représentation du monde dont les différentes parties sont commentées par de petits textes (3).

On y voit la déesse du ciel, Nout, incurvée au dessus de la terre, sur le corps de laquelle circule le soleil. Cette voûte céleste, la terre représentée par un simple trait ondulé, le soleil, constituent le monde créé et organisé. Le corps même de la déesse, la pointe des pieds reposant à l'est et les mains touchant le sol à l'ouest, circonscrit les limites de cet espace organisé. Au delà, se situe le chaos, l'inorganisé, rejeté à l'extérieur au moment de la création du monde. Avant la création, ce chaos existait seul et remplissait l'univers. Nous savons que les Égyptiens se le représentaient comme une étendue liquide immobile, inerte, sans limites précises et plongée dans l'obscurité totale, le soleil n'étant pas encore né. Rejeté à la périphérie du monde créé il garde ces caractéristiques; il est, alors, inaccessible aux dieux et les rayons du soleil n'y pénètrent jamais.

Mais, contrairement à ce qui était avant la création, il n'est pas totalement inhabité. Des oiseaux y résident; pas n'importe lesquels. Le texte explicatif nous dit : "ce sont les oiseaux qui viennent se nourrir en Égypte". Il ajoute : "ces oiseaux, ont bien un corps d'oiseaux, mais aussi une tête humaine et ils s'adressent l'un à l'autre en langage d'homme". Il précise encore que c'est en quittant l'espace chaotique, seulement lorsqu'ils sont touchés par les rayons du soleil, qu'ils prennent la forme complète d'oiseaux que nous leur connaissons.

Oiseaux à tête humaine, ils ont donc un aspect identique à celui des âmes des morts mais, cela, non pas parce qu'ils sont, effectivement, des âmes, mais bien parce que cette façon de les peindre les identifie comme des êtres de l'outre-monde, installés hors du vivant. D'ailleurs la représentation que l'on

en donne ne les montre pas en train de voler mais posés, apparemment immobiles, sur la surface de l'océan originel.

Ce n'est que poussés par un long jeûne, qu'il vont s'envoler, rompre avec l'immobilité du chaos et s'intégrer, du même coup, dans l'univers organisé, au rythme que lui impose le soleil; c'est en effet le soleil qui leur fait prendre, dès le premier contact, leur aspect d'êtres de ce monde.

De fait, l'ensemble du chaos périphérique, dès lors que la création a eu lieu, échappe au non-temps absolu et à son immobilité sans faille, car cette création occupe une place qui était la sienne à l'origine et, de diverses façons, il cherche à reconquérir cet espace pour l'engloutir à nouveau dans le non-temps. Mais le temps lui-même, symbolisé par le soleil, qui en est la mesure, le repousse périodiquement. En fait, c'est son inertie même qui tend à ramener le chaos à sa place initiale, tout comme c'est la dynamique du temps cyclique, mesurable, qui l'en empêche.

Cette dynamique, finalement, communique au chaos une charge positive et l'oblige à laisser derrière lui, en se retirant, une parcelle de cette énergie vitale qu'il recèle de façon latente lui qui, à l'origine du monde, fut la source, le berceau de toute vie. Chaque soir, lorsque le soleil se couche, il abandonne le monde à l'obscurité qui l'envahit au fur et à mesure qu'il se retire, mais pour le livrer au sommeil réparateur, qui efface les fatigues, et non pas à la mort. Au début de la saison de l'Inondation, peu après l'équinoxe d'automne, alors les nuits s'allongent, la crue venant du sud, enfle les flots du Nil afin, qu'en se retirant, la terre redevienne fertile, tandis qu'au même moment, venant du nord, pourrait-on dire à sa rencontre, les migrateurs s'abattent sur le Delta pour procurer abondance de gibier.

Il faut savoir, en effet, que l'eau recouvrant les terres met en veilleuse les travaux agricoles. C'est la saison privilégiée de la pêche et de la chasse. Les oiseaux attrapés au filet, en très grandes quantités seront, bien sûr, consommés mais, surtout, parqués dans des volières, véritables garde-manger, dans lesquelles on puisera tout au long de l'année, jusqu'au prochain retour des migrateurs. Les basses-cours d'oiseaux totalement domestiques ne sont guère utiles dans l'Égypte ancienne.

L'axe est-ouest que parcourt le soleil est donc croisé, presque parfaitement à angle droit, par un axe nord-sud que parcourent la crue et les migrateurs. L'orientation même du pays égyptien, du Nil, et l'usage judicieux qu'en fait la nature, ne pouvaient que suggérer à l'observateur humain un univers dont la géométrie rigoureuse et les rythmes réguliers avaient été voulus par les dieux.

Les dieux, en effet, sont de merveilleux organisateurs et nous allons pouvoir affiner encore ce tableau.

Les commentaires écrits de la représentation de l'Osiréion d'Abydos indiquent, en fait, que le domaine où résident les oiseaux du chaos, dans lesquels on a reconnu les oiseaux migrateurs, s'étend du nord-est au nord-ouest à l'extérieur du ciel. Il ne s'agit donc pas du nord dans son ensemble, occupant une hémisphère ou un demi cercle, comme on voudra, mais d'un angle légèrement fermé qui se trouve correspondre assez exactement à celui du Delta du Nil.

Les ornithologues nous apprennent que les migrateurs ne suivent que deux voies pour pénétrer en Égypte. L'une passe par le nord-ouest du Delta : elle est suivie par les espèces qui franchissent la Méditerranée dans sa plus petite largeur, c'est la moins pratiquée. Elle était connue des Égyptiens; un texte poétique évoque ces arrivants qui se posent dans les environs de Khemmis ou dans l'oasis du Fayoum (4). L'autre passe par le nord-est : elle est suivie par les espèces qui, venant de l'Europe du nord et l'Europe centrale, longent les côtes de l'Asie Mineure puis de la Syro-Palestine, traversent le Sinaï et terminent leur course dans le Delta. C'est là la route principale, bien connue, elle aussi, dans l'antiquité. Dans un récit qui raconte le voyage d'un ambassadeur du pharaon au Liban, où il va être retenu et mis en liberté surveillée, celui-ci interpelle un de ses geôliers : "ne vois-tu pas les migrateurs qui pour la seconde fois descendent vers l'Égypte? Regarde les, ils se rendent vers les eaux fraîches du Delta", et de soupirer, rêvant de suivre ces oiseaux pour rentrer au pays (5).

C'est cette même voie de migration qui explique le miracle des cailles tel qu'il nous est raconté dans l'Exode (6). On sait que le peuple d'Israël, condamné à errer, pendant quarante années, dans le désert du Sinaï, manquait souvent de nourriture. Plusieurs miracles remédièrent à cet état des choses. Alors que le peuple murmurait, car il manquait de viande, Moïse lui annonce qu'il aura, le soir même, de quoi manger. Et, en effet, "il advint, au soir, que des cailles montèrent et couvrirent le camp" dit la Bible. Il s'agit d'un phénomène bien connu. Les cailles parcourent de longues distances d'une traite, lors de leurs migrations, et ne s'arrêtent qu'au bord de l'épuisement. Elles s'abattent alors en masse pour se reposer; elles sont, dans cet état, incapables de voler et offrent une proie facile. Il suffit, en fait, de les attraper à la main, leur course étant peu rapide. Comme pour beaucoup d'autres espèces, le Sinaï est leur voie de migration principale vers l'Égypte.

Le texte de l'Osiréion en indiquant le nord-est et le nord-ouest se réfère donc clairement au chemin suivi par les migrateurs. Or, il se trouve que le nord-est et le nord-ouest du Delta du Nil sont pratiquement les seules voies d'accès, par la terre, vers l'Égypte. Ce sont précisément les chemins qu'ont, presque toujours, suivi les envahisseurs. Leur route et celle des oiseaux, venus des confins chaotiques, coïncident. Dans les textes religieux, dont le

rôle est de préserver le pays des atteintes du désordre, les migrateurs seront naturellement identifiés aux peuplades qui vivent dans les territoires avoisinant l'Égypte et en convoitent les richesses.

La saison de l'Inondation, moment privilégié, mais ambigu, où les forces primitives du monde reviennent, est un moment de combat. Combat nécessaire pour qu'elles ne puissent s'installer à demeure et mettre fin au monde organisé, pour qu'elles abandonnent, aussi, une fois repoussées les fertiles richesses qui sommeillent en elles. Tout comme le soleil, en se levant et en se couchant, chaque matin, chaque soir, doit livrer un combat contre les forces qui veulent l'empêcher de poursuivre sa course éternellement recommencée, l'empêcher de marquer les rythmes du temps qui sont ceux de la vie, le paysan luttera contre le flot de la crue, l'endiguant, la canalisant, pour l'empêcher de détruire; le chasseur se livrera, de façon presque inconsciente, à une conjuration périodiquement recommencée, qui lui permettra, à peu de frais, au travers de myriades d'oiseaux, de vaincre, de tuer ou de capturer les ennemis qui guettent aux portes du pays.

Naturellement, cette masse d'oiseaux, messagers de l'abondance mais portant la marque du chaos, de l'ennemi, qu'il faut maîtriser, est anonyme. On parlera de migrateurs, en précisant, tout au plus, qu'il s'agit d'oies ou de canards, donc d'espèces comestibles.

Les espèces que l'on ne peut consommer, que l'on ne peut présenter en offrande aux dieux, connaîtront un autre destin. L'est et l'ouest, un peu imprécis, qui bornent la route des migrateurs, marquent aussi la course quotidienne du soleil. Ceux qui n'en sont pas les ennemis en seront les compagnons. Associés à un dieu, ils perdent leur anonymat; ce ne sont plus des groupes en nombre indéfini, mais des individus qui résument l'espèce. Les espaces, les axes, les moments que nous avons reconnus, vont nous permettre maintenant de mieux comprendre leur rôle.

Le pélican.

Revenons à la Chambre des Saisons et intéressons-nous au pélican. Cet oiseau nous est bien connu. Sa silhouette, avec la mandibule inférieure en forme de poche est familière. C'est elle, d'ailleurs, qui a donné naissance à la fameuse légende du pélican se déchirant la poitrine pour nourrir ses petits au sacrifice de sa vie. En fait, comme on le sait, le pélican ne fait que puiser dans son immense poche où il accumule les poissons qu'il pêche.

La légende elle-même pourrait avoir ses origines en Égypte, du moins partiellement (7). Quelques textes font allusion au pélican puisant dans sa poche pour alimenter sa progéniture, sans que l'on sache si cette poche

désigne le bec ou le gésier. Toutefois, contrairement aux récits populaires contemporains, il n'est nulle part question du sacrifice de l'oiseau.

Dans la Chambre des Saisons, un troupeau de pélicans, visiblement en captivité, est représenté de façon particulière sur la paroi est, celle correspondant au soleil levant ou au matin, comme on l'a vu tout à l'heure. Ce troupeau, uniquement composé de mâles, est conduit par quelques hommes qui les poussent du bâton. Fait rarissime, dans ce monument, une phrase, inscrite au-dessus de la scène, nous offre un commentaire. Il est dit ceci : " lorsque le soleil couchant passe la nuit dans son temple aucun accouplement n'est permis. Que le ciel s'éclaire (à nouveau) et il sera donné libre cours au pouvoir procréateur, puisque le soleil régente (à nouveau) les deux sexes" (8).

On se souviendra que le temple funéraire de Niouerré, où se trouve la Chambre des Saisons, est aussi un temple solaire où celui-ci vient résider durant la nuit et d'où il s'élance au lever du jour. Apparemment, les pélicans en captivité servaient symboliquement au culte solaire. D'autres textes nous disent, en effet, en parlant du soleil, "le bec du pélican s'ouvre pour toi, le bec du pélican est déverrouillé pour toi, le pélican te laisse sortir au jour" (9). De toute évidence, le couloir d'où le soleil sortait chaque matin, était assimilé à un bec de pélican largement ouvert.

La scène de la Chambre des Saisons devient, dès lors, intelligible. Le lever du soleil est un miracle quotidien qui reproduit chaque matin la création du monde. Le pélican, assimilé à ce lieu précis où le soleil libère son énergie régénérée par son séjour nocturne doit, dans le temple où il est consacré au dieu, calquer son rythme sur celui de l'astre du jour. Au coucher l'on rentre les oiseaux dans leur volière en prenant bien soin de séparer les mâles des femelles. On les sort à nouveau le matin afin qu'ils puissent s'ébattre librement. Le pélican ne pourra libérer son énergie vitale qu'au moment où le dieu soleil réapparaît rajeuni et revitalisé pour pouvoir inonder le monde de sa lumière bienfaisante.

L'hirondelle.

L'hirondelle est, pour nous également, un symbole du temps. Bien que l'on dise qu'une hirondelle ne fait pas le printemps, nous guettons, chaque année, son retour comme messagère de la belle saison.

En Égypte, son image n'est pas exactement liée aux saisons puisque, justement, elle émigre chez nous pour les beaux jours. Dans les contrées chaudes, comme l'Égypte, l'hirondelle a des habitudes plutôt matinales; elle chasse surtout pendant les toutes premières heures de la journée. Elle annon-

ce donc l'aurore et, comme l'alouette de nos contrées, elle avertit de son chant les Roméo et Juliette de l'antique Égypte que l'heure de la séparation est venue.

Cet oiseau du levant, les observateurs très exercés pourront l'apercevoir perché à l'avant de la barque du soleil, qu'il guide lorsqu'elle quitte les ténèbres. Associée, identifiée même, à la lumière matinale, donc avec la renaissance quotidienne du soleil, l'hirondelle symbolise l'éternel retour des choses. Comme elle éveille les vivants, elle va, aussi, éveiller le mort à une nouvelle vie, réglée sur celle de l'astre du jour.

Cet éternel retour est joliment illustré par un conte qui, s'il nous est parvenu en langue égyptienne, n'est peut être pas originaire du pays des pharaons, puisque son thème se retrouve dans le Pantchatantra ("les Cinq Livres") recueil de contes moraux rédigés en sanscrit (10).

Une hirondelle vint un jour faire son nid au bord de la mer, elle y élevait ses petits et s'envolait pour leur chercher de la nourriture puis revenait. Chaque fois elle disait à la mer : "prends soin de mes petits jusqu'à ce que je sois revenue". Et elle agissait de la même façon chaque jour.

Un jour, alors que l'hirondelle allait s'envoler, elle dit à nouveau à la mer: "prends soin de mes petits jusqu'à ce que je revienne, comme je le fais chaque jour". Mais, voilà que la mer, après son départ, se gonfla de grosses vagues, s'abattit sur la plage et emporta les petits de l'hirondelle. Celle-ci revint alors, le bec bien rempli d'insectes, l'oeil brillant et le coeur plein de joie, mais ne put retrouver ses oisillons.

Alors pleine de colère, elle interpelle la mer : "rends-moi mes petits que je t'avais confiés, car si tu ne me les rends pas je vais, à partir d'aujourd'hui, te vider jusqu'à ce qu'il ne reste plus rien de toi. Je vais t'écooper avec mon bec et je vais te remplir de sable. Prends-y garde, ce que je te dis arrivera!"

Alors, comme elle le faisait chaque jour auparavant, l'hirondelle reprit ses va-et-vient, mais, cette fois-ci, ce ne fut plus pour nourrir ses petits. Elle s'en allait, remplissait son bec de sable et déversait ce sable dans la mer, puis elle remplissait son bec avec l'eau de la mer et s'en allait au loin rejeter l'eau sur le sable. Elle recommençait l'opération inlassablement toute la journée, durant des jours et des jours, tant et si bien qu'elle finit par vider la mer de son eau et la remplir de sable.

Et le conteur de conclure " Pharaon, mon seigneur, aussi vrai que l'hirondelle a vidé la mer, elle reviendra toujours d'un coeur léger vers l'Arabie", c'est-à-dire ici, le pays où le soleil se lève.

La morale du conte est donc bien conforme à ce que la tradition égyptienne nous dit de l'hirondelle. Jamais elle n'en finira d'annoncer le soleil à

son lever, car le soleil, pour préserver l'équilibre cosmique n'en finira jamais de réapparaître, chaque matin, à l'horizon.

Le phénix.

Parlons un peu, maintenant, d'un oiseau célèbre : le phénix. Mais avant d'aborder ce sujet un certain nombre de mises au point ne sont peut-être pas inutiles.

Le phénix nous semble quelque chose de familier et quelque réminiscence de La Fontaine traîne fatalement dans nos mémoires. Oiseau fabuleux, vivant plusieurs siècles, se sacrifiant sur un bûcher puis renaissant de ses cendres, qui n'a pas entendu parler de cette légende que nos encyclopédies et dictionnaires disent relever de la mythologie égyptienne? Or aucun des traits essentiels de la légende, tels que je viens de les énumérer, ne se retrouve dans les textes égyptiens de l'époque pharaonique, qui nous racontent une histoire différente.

Le mot phénix lui-même nous vient du grec et l'histoire, telle que je l'ai résumée, est rapportée par les écrivains de langue grecque. Ceux-ci prennent pourtant bien soin de préciser que ce qu'ils disent est de tradition égyptienne. Et tout le monde après eux, mythographes, symbolistes, j'en passe, de répéter après eux que la légende de l'oiseau séculaire qui renaît de ses cendres nous vient d'Égypte. Qu'en est-il en réalité?

Le mot phénix, n'est pas grec d'origine et dérive d'un vocable phénicien, justement, qui désignait la teinture de garance, d'un beau rouge vif (11). La Phénicie était le pays des teinturiers, célèbres pour leurs étoffes rouges. L'animal phénix, que les mycéniens empruntent à ce pays sous le nom de *Po-ni-ke*, est à l'origine un quadrupède à tête d'oiseau, c'est-à-dire un griffon, animal solaire par excellence. Par la suite, dans la tradition grecque, il devient purement un oiseau à la couleur rouge, comme le précise Hérodote. C'est d'ailleurs cet auteur qui, le premier, assimile le phénix grec à l'oiseau solaire égyptien nommé bēnou, probablement à cause de la similitude des rôles et une vague ressemblance entre les noms (*phoïnix/boïnou*).

Une chose est tout à fait sûre, le *bēnou* égyptien n'est pas un oiseau fabuleux et n'est pas de couleur rouge. Partout où il est représenté en couleur, il a une teinte gris-bleuté et une silhouette qui permet, à coup sûr, d'y reconnaître un héron cendré. Le héron cendré est un oiseau aquatique, migrateur, que l'on connaît dans nos régions, en Camargue par exemple.

Pour l'Égyptien, cet oiseau venant de l'Est et qu'il voit, si souvent, au repos, posé sur les petits monticules de terre émergeant des espaces inondés,

évoque irrésistiblement le soleil sur le point de s'élançer vers le ciel du terre primordial, lors du premier matin du monde.

Le *bénou* est donc étroitement lié à la capitale du dieu soleil, Héliopolis et, plus spécialement, à la pierre sacrée qui y était conservée, le *benben*, réplique du terre primordial. *Bénou*, *benben* ont des consonances voisines; c'est qu'il sont formés sur un même radical, *ben*, qui désigne ce qui est rond ou sphérique - et il n'est donc pas question de couleur, comme en grec. *Ouben*, en parlant du soleil, signifie "paraître sous forme de boule", *benben* désigne le terre hémisphérique primordial, le *bénou* est l'oiseau du soleil levant.

Ainsi bien marqué par la symbolique solaire, le *bénou* accompagne-t-il l'astre du jour dans sa trajectoire. Mais, contrairement à d'autres oiseaux solaires, cette association ne se limite pas à la seule période diurne. Pour les Égyptiens, lorsque le soleil disparaît le soir, à l'horizon, d'une certaine façon, il meurt. Il devient un cadavre momifié qui voyage dans l'au-delà pendant les douze heures de la nuit. C'est pendant ce voyage que, petit à petit, il se régénère et peut réapparaître le matin. Lorsqu'il se lève, sa momie ne disparaît pas pour autant, mais reste dans le monde des morts à l'attendre. Assez vite il est apparu, aux Égyptiens, que cette momie, résidant en permanence dans l'au-delà, ne pouvait être autre chose qu'Osiris, le dieu des morts lui-même; Osiris soleil des morts irradiant une lueur à peine visible, puisque sa puissance lumineuse réside, chaque jour, parmi les vivants.

Le *bénou* sera donc présent dans le ciel sous deux formes différentes. Sous sa forme solaire, en plein jour, d'abord; il est alors pour les hommes une manifestation tangible, approchable du dieu Rê. Mais, dès lors que le soleil disparaît, au crépuscule, ou juste avant qu'il ne réapparaisse, à l'aube, le *bénou* incarne la planète Vénus, étoile du soir ou du matin, selon les saisons. Il est alors l'âme d'Osiris; il incarne cette forme défunte du soleil qui l'accueille le soir à l'occident, ou qui l'accompagne brièvement le matin avant de lui céder la place.

Le *bénou* est donc lié à une périodicité particulière, en tant que celle-ci manifeste un passage d'un état à un autre, d'un état diminué à une plénitude retrouvée. Il marque deux moments extrêmes, celui où le soleil disparaît, annonçant déjà par là sa renaissance; celui où, effectivement rajeuni, il apparaît à nouveau.

Il est donc, plus spécialement, le symbole du retour périodique de l'instant créateur à travers ses diverses manifestations visibles pour les hommes : le lever du soleil, bien sûr, mais aussi la montée de la crue, puisque celle-ci, recouvrant l'Égypte, la rend semblable à l'océan liquide des temps primitifs; il est, de ce fait, le garant des cérémonies du jubilé royal, durant lesquelles

l'on régénère l'énergie du souverain afin qu'il puisse continuer à assumer son rôle fondamental de médiateur entre les dieux et les hommes. Jamais, cependant, il n'est lié à une période de 500 ans ou à la "grande année" de 1461 années comme le phénix grec, qui tire probablement cette association de ses origines phéniciennes.

Ce n'est qu'à une époque très tardive, hellénistique, mais surtout romaine, que les deux oiseaux opèrent une sorte de synthèse. Mais cette synthèse ne touche pas le milieu égyptien autochtone; elle l'est l'oeuvre d'un Alexandrin ayant quelques connaissances des mythes égyptiens. Le phénix grec cesse, alors, d'être un oiseau fabuleux et devient, à son tour, un héron tout en gardant sa couleur rouge. L'opération était aisée, puisqu'il existe, à côté du héron cendré, un héron pourpré dont le plumage rouge foncé, un peu ferrugineux, s'accorde parfaitement avec celui de l'ancien oiseau mythique. Il emprunte, enfin, au *bénoù* le terre primordial sur lequel on le figure couramment dès ce moment-là; par là même il enrichit cette symbolique résurrectionnelle qui était déjà la sienne et qui se répandra dans le bassin méditerranéen pour être, finalement, adoptée par les chrétiens.

Quittons les migrateurs. Les espaces et les axes que nous avons parcourus ne sont pas les seuls éléments par lesquels les oiseaux peuvent se trouver liés au temps. Des habitudes, des comportements, des correspondances visuelles peuvent, tout aussi bien, établir des liens similaires.

Le faucon.

Parlons brièvement du faucon, image solaire bien connue. C'est une image très statique, en fait. Il s'agit du soleil en général, du soleil à un moment donné, en quelque sorte un temps suspendu. Il n'y a rien d'étonnant à cela. Le faucon plane, presque immobile, au zénith du ciel. Pour l'observateur qui lève la tête pour le regarder, il n'est qu'un éblouissement de lumière d'où émergent deux ailes immobiles. L'Horus de la ville d'Edfou, l'Horus solaire par excellence, est ainsi figuré comme un disque ailé. On le dessine au plafond des temples, au sommet des stèles, dans les parties les plus hautes, mais aussi au centre de l'espace que l'on veut décorer.

Le comportement de l'oiseau, son environnement lumineux en plein midi, suggèrent le soleil dans la plénitude de sa force : c'est le soleil au zénith qui inonde tout de ses rayons.

L'ibis.

L'ibis, image du dieu Thot, obéit à une logique plus subtile. Thot n'est dieu de l'écriture, des mathématiques, que parce qu'il est le dieu de la lune, c'est-à-dire du lunaire qui, par ses phases, permet de découper le temps en périodes; découpage qui nécessite des calculs, des repères écrits. L'ibis de Thot se voit investi de caractéristiques bien particulières : la longueur de ses pas est, dit-on, toujours identique et égale à une coudée, ses pattes auraient d'ailleurs, aussi, exactement une coudée de longueur. Mais ce sont des affirmations que l'on ne trouve que sous la plume d'écrivains grecs (12).

En fait, la nature lunaire de l'oiseau tient à des observations beaucoup plus réalistes. Tout d'abord, les ibis, en général, ont un bec recourbé qui les font surnommer, encore aujourd'hui, en langue arabe, les "pères la faucille". Ce bec rappelle, naturellement, le croissant lunaire et quelques textes égyptiens ne se font pas faute de rappeler cette similitude (13).

L'ibis spécifiquement consacré à Thot a, de plus, un plumage très caractéristique : il est blanc, à l'exception de la tête, du cou et de la queue, qui sont noirs. Lorsqu'il se replie sur lui-même, l'oiseau forme une masse où le blanc et le noir alternent et évoquent les différents quartiers des phases lunaires. Ce rappel des phases a été encore perçu par les Égyptiens en un endroit inattendu et qui prouve autant la finesse de leurs observations de la nature, que le rôle important que de tels détails peuvent jouer dans les attributions symboliques d'un animal.

On a retrouvé, par milliers, des momies d'ibis empilées dans des catacombes et dédiées au dieu Thot. Ces momies, soigneusement enroulées dans des bandelettes, ont l'aspect général d'un cône ayant la pointe tournée vers le bas. Certaines d'entre elles sont surmontées d'une tête factice d'ibis, faite d'une sorte de cartonnage, et peinte de façon à reproduire les caractéristiques d'une tête d'oiseau vivant. L'examen minutieux de ces têtes révèle que, parfois, les yeux y sont peints de façon à bien faire apparaître la membrane nictitante (14); celle-ci constitue une troisième paupière qui se déplace horizontalement et qui, comme une sorte d'essuie-glace, sert à nettoyer périodiquement le globe oculaire.

Si l'on se souvient que, pour les Égyptiens, le soleil comme la lune, sont des yeux d'une divinité, on comprend tout de suite que le fait de montrer la membrane nictitante bien engagée sur l'oeil, cherche à rendre un oeil lunaire, la membrane en question indiquant la partie qui est dans l'ombre. Ainsi l'oiseau incarnant le dieu de la lune porte, jusque dans son oeil, l'image de l'astre nocturne. Malheureusement, dans la réalité, la membrane nictitante est toujours fixée à l'intérieur de l'oeil et se déplace horizontalement vers

l'extérieur tandis que les têtes factices montrent cette membrane fixée à l'extérieur.

Un détail, si finement observé, peut-il avoir été placé de façon erronée? A mon avis, cette erreur est volontaire mais n'a pas reçu d'explication. Voici celle que je propose pour ce qu'elle vaut. En plaçant la membrane à l'extérieur de l'oeil, on fait de l'oeil droit une lune croissante et de l'oeil gauche une lune décroissante. Or, pour les Égyptiens qui s'orientent en se tournant vers le sud, la droite est à l'ouest et la gauche à l'est, c'est-à-dire l'inverse de ce qu'il en est pour nous. Du fait de son mouvement propre, la lune croissante monte à l'ouest et décroît en se couchant à l'est (15). Pour un Égyptien, elle serait croissante à droite et décroissante à gauche. En plaçant la membrane nictitante à sa vraie place, à l'intérieur de l'oeil, l'on n'aurait pu respecter la réalité astronomique.

Le vautour.

Terminons, brièvement là encore, par le vautour. Horapollon écrit à son égard : "lorsqu'ils (=les Égyptiens) veulent écrire ... l'année ... ils peignent un vautour ... parce que cet animal distribue son année en 365 jours qui font la durée de l'année (civile). Pendant 120 jours il fait sa gestation, pendant 120 autres jours il nourrit ses petits et pendant les 120 jours qui restent, il prend soin de lui-même sans être en gestation et sans nourrir (de petits) et il se prépare à une nouvelle conception; quant aux cinq jours qui restent, il se consacre à se laisser féconder par le vent..." (16).

Les égyptologues, en lisant ce passage, ont simplement constaté qu'effectivement, dans l'écriture hiéroglyphique tardive, le signe du vautour pouvait servir à écrire le mot "année". La raison pour laquelle cela était possible, leur a paru assez simple. Le mot qui, en égyptien, désigne une période de nature cyclique, non seulement l'année mais toute période de ce genre, est un homonyme du mot qui désigne le vautour "nérou". Il est sûr que cette explication recèle sa part de vérité, tant les Égyptiens sont connus pour avoir été friands de jeux de mots et d'assonances aux conséquences mythologiques. Mais est-elle la seule?

Revenons, une dernière fois, à l'Osiréion d'Abydos et à sa représentation du monde. On a vu que les migrateurs y étaient représentés à l'extérieur du monde organisé, au nord du ciel. Si, maintenant l'on porte son regard de l'autre côté, au sud du ciel, l'on aperçoit un vautour.

Bien sûr, il ne s'agit pas de n'importe quel vautour; les insignes qu'il porte l'identifient clairement comme la déesse qui exerce sa tutelle sur la partie sud de l'Égypte et patronne la couronne propre à cette région, la cou-

ronne blanche. Or, cette déesse, qui a ici le regard fixé vers l'extérieur du monde, a sa capitale à Elkab, très vieille cité qui marquait, aux origines de l'histoire, la frontière sud de l'Égypte, celle où l'on guettait, chaque année, l'arrivée de la crue pour en prendre la mesure. De même que, plus tard, à Éléphantine, frontière plus récente du pays, une autre déesse à couronne blanche identifiée, de surcroît, à Sirius, l'étoile annonciatrice de la crue, guettait, elle aussi le regard tourné vers le bout du monde, la venue du flot fécondant. L'arrivée de la crue marque le début de l'année et celle qui veille en attendant sa venue en est aisément le symbole (17).

Horapollon, finalement, ne dit pas autre chose lorsqu'il évoque l'année du vautour découpée en trois périodes de 120 jours, c'est-à-dire en trois saisons égales. La première est celle de la gestation, c'est la saison de l'Inondation quand l'eau recouvre la terre et prépare les futures récoltes; la seconde est celle où il nourrit ses petits, c'est la saison des semailles et des récoltes qui vont nourrir le peuple d'Égypte; la troisième est celle où il ne s'occupe que de lui-même, c'est la saison de la Chaleur et de la pause. Restent les 5 jours épagomènes durant lesquels il se laisse féconder par le vent. Or, les textes égyptiens qui nous décrivent les génies des quatre vents des points cardinaux nous apprennent, en effet, que ce sont eux qui, par leur action, font s'enfler les flots de l'océan extérieur afin que, par des chemins mystérieux, ils apportent la crue qui va féconder la terre égyptienne (18).

Migrateurs ou sédentaires, mais libres de leurs mouvements, les oiseaux dessinent ou ponctuent dans l'espace des chemins ou des poses que le temps lui-même reconnaît pour siens. Au cours de notre voyage, en leur compagnie, nous serons donc passés du temps des oiseaux à l'oiseau du temps ou même au temps se parant des plumes de l'oiseau.

NOTES

1. Étude de E. Edel, *Zu den Inschriften auf den Jahreszeitenreliefs der "Weltkammer" aus dem Sonnenheiligtum des Niuserre* (*Nachrichten der Akademie der Wissenschaften in Göttingen* 1961/8, 1963/4 et 1963/5). Pour les oiseaux migrateurs voir 1963/4, p. 105-111.

2. Cité par O. Goelet, dans : *Bulletin of the Egyptological Seminar* 5 (1983), p. 58.

3. O. Neugebauer, R.A. Parker, *Egyptian Astronomical Texts I* (Providence, 1960) p. 38-41, 65-66 et pl.30.

4. H.-W. Fischer-Elfert, *Literarische Ostraka der Ramessidenzeit in Übersetzung* (Wiesbaden, 1986), p. 50.
5. G. Lefebvre, *Romans et contes égyptiens de l'époque pharaonique* (Paris, 1949), p. 219.
6. Exode XVI, 13-15 et voir aussi Nombres XI, 31.
7. E. Otto, *Das Pelikan-Motiv in der altägyptischen Literatur*, dans : *Studies Presented to D. Moore Robinson I* (St Louis, 1951), p. 215-222.
8. E. Edel, *op. cit.*, 1961/8, p. 239-243.
9. A. De Buck, *The Egyptian Coffin Texts III* (Chicago, 1947), 218 bd.
10. E. Brunner-Traut, *Altägyptische Märchen* (Düsseldorf-Cologne, 1963), p. 126-127 et 280-281.
11. R. Van den Broek, *The Myth of the Phoenix according to classical and early christian traditions* (Leyde, 1972), p. 14-66 sur l'ensemble du problème. Voir aussi Cl. Vandersleyen, dans : *Phoenicia and the East Mediterranean in the First Millenium. Syudia Phoenicia V* (1987), p. 19-22.
12. A.-P. Zivie, *L'ibis, Thot et la coudée*, dans : *Bulletin de la Société Française d'Égyptologie* 79 (juin 1977), p.22-41.
13. A. De Buck, *op. cit.*, VII (Chicago, 1961), 25 h.
14. L. Keimer, *Interprétation de plusieurs représentations anciennes d'ibis*, dans : *Chronique d'Égypte XXIX* (1954), p. 244-250.
15. C'est ce qui a fait dire que la lune se mouvait en sens inverse de l'univers , G. Fowden, *The egyptian Hermes* (Cambridge, 1986), p. 92 et n. 77. Comparer Ph. Derchain, *La lune. Mythes et rites* (*Sources Orientales* 5), p. 28.
16. Hieroglyphica I, 11 : B. Van de Walle, J. Vergote, dans : *Chronique d'Égypte XVIII* (1943), p. 52; P.W. Van der Horst, *Chaeremon. Egyptian priest and stoic philosopher* (Leyde, 1984), p. 41.
17. Comparer encore F. de Cénival, *Le mythe de l'oeil du soleil* (Sommerhausen, 1988), p. 25.
18. A. Gutbub, dans : O. Keel, *Jahve-Visionen und Siegelkunst, Stuttgarter Bibelstudien* 84/85 (Stuttgart, 1977), p. 343.

LE DÉBUT DES CONNAISSANCES MATHÉMATIQUES EN ÉGYPTÉ AU TROISIÈME MILLÉNAIRE

Sylvia COUCHOUD

(Résumé d'une conférence tenue au Cercle en février 1989)

Nous vivons dans une société où beaucoup de choses sont fondées sur le nombre, le chiffre, le calcul. On peut se demander qui a commencé.

Dans la préhistoire l'homme comptait déjà; il se servait alors de ses cinq doigts. Au début de l'histoire, quand l'homme commence à écrire, il écrit des chiffres et fait des calculs. En Mésopotamie et en Egypte, ce phénomène se produit à peu près simultanément.

Nous nous proposons ici de jeter un coup d'oeil sur le début des mathématiques en Egypte telles qu'elles se révèlent au troisième millénaire avant notre ère.

Quand l'Egyptien entre dans l'Histoire, vers 3000 avant J.-C., il possède un système numérique parfaitement constitué. C'est un système décimal qui va sans difficulté jusqu'au million. Il se sert des fractions les plus complexes, et les surfaces et les volumes des figures géométriques n'ont aucun secret pour lui. Au cours du 3ème millénaire il peut résoudre des équations des 1er et 2e degrés et calculer des racines. Il calcule des distributions à part inégale assez complexes et se sert des rapports entre les nombres. Voyons un peu sa méthode de calcul.

Le système numérique utilise les signes suivants :

1		10000	𐍑
10	∩	100000	𐍒
100	⤿	1000000	𐍓
1000	𐍔		

Un nombre comme, 1237, s'écrit donc 𐍑𐍒𐍓𐍔

Sur la tête de massue du roi Narmer (-3000) on parle ainsi de

400.000 taureaux

1.422.000 chèvres

120.000 prisonniers

et sur la statue du roi Khasekhem de Hierakonpolis, de 47.209 ennemis écrasés.

Nos principaux documents sont de grands papyrus écrits vers la fin du 3ème millénaire, mais ceux-ci sont probablement des copies de documents bien plus anciens. Nous nommerons seulement les deux plus importants, à savoir : le papyrus Rhind (5,34mx0,33m) et le papyrus de Moscou (5,44mx0,08m), auxquels il convient d'ajouter des fragments d'autres papyrus, des tablettes en bois, des inscriptions sur cuir et des ostraca.

Dans tous ces documents, on voit une nette volonté d'élaborer un vocabulaire technique, ce qui prouve qu'il s'agit d'une vraie science; en outre les exemples sont classés par difficulté, ce qui laisse entrevoir une recherche pédagogique.

Les calculs se faisaient par une succession de multiplications ou de divisions par deux. Pour multiplier par exemple 7×22 , l'Egyptien écrivait :

1	7
2	14
4	28
8	56
16	112

Il additionnait dans la première colonne les chiffres $2+4+16$ pour obtenir 22. En additionnant les chiffres correspondant à 2, 4 et 16, dans la deuxième colonne, il obtenait : $14+28+112=154$ qui est le résultat de l'opération.

Pour diviser, il utilisait le même procédé mais à l'envers c'est-à-dire qu'il cherchait le produit dans la colonne de droite et le résultat dans la colonne de gauche. Prenons par exemple, $154:7$. Il obtenait 22 en additionnant $112+28+14$ et trouvait dans les nombres correspondants, soit 2, 4 et 16, le résultat 22.

Les fractions

L'Egyptien ancien ne connaissait que les fractions unitaires :

$$1/2 \quad 1/3 \quad 1/4 \quad 1/5 \text{ etc...}$$

Seule exception : les $2/3$, fraction qui jouait un grand rôle et était même considérée comme la fraction de base. On écrivait

- ⊂ pour 1/2
- ⊃ pour 1/3 etc..
- ⊄ et pour 2/3

La multiplication des nombres avec fractions se faisait de la même manière que celle des entiers : par exemple : $7 \frac{7}{8} \times 12 \frac{2}{3}$. On écrivait pour $7 \frac{7}{8} : 7 \frac{1}{2} \frac{1}{4} \frac{1}{8}$ et

1	12 2/3
2	25 1/3
4	50 2/3
1/2	6 1/3
1/4	3 1/6
1/8	1 1/2 1/12

On constituait dans la colonne de gauche le nombre $7 \frac{1}{2} \frac{1}{4} \frac{1}{8}$ et on trouvait dans la colonne de droite, en additionnant les nombres correspondants, le résultat, soit $99 \frac{1}{2} \frac{1}{4}$.

Si l'Egyptien veut diviser $42 \frac{1}{2} \frac{1}{4}$ (c'est-à-dire $42 \frac{3}{3}$) par $12 \frac{2}{3}$, il se demande : avec combien faut-il multiplier $12 \frac{2}{3}$ pour obtenir $42 \frac{1}{2} \frac{1}{4}$? Il écrit donc :

1	12 2/3
2	25 1/3
1/2	6 1/3
1/4	3 1/6
<u>1/8</u>	<u>1 1/2 1/12</u>
3 1/4 1/8	42 1/2 1/4

Il pose les fractions jusqu'à ce que soit composé dans la colonne de droite le nombre $42 \frac{1}{2} \frac{1}{4}$. En additionnant les chiffres correspondants dans la colonne de gauche, il obtient le résultat, c'est-à-dire le quotient de $42 \frac{1}{2} \frac{1}{4}$ par $12 \frac{2}{3}$ qui est $3 \frac{1}{4} \frac{1}{8}$.

Les tables

En multipliant par deux des fractions on obtenait des fractions connues : $2/5, 2/6, 2/7$.

L'Egyptien savait que $2/6$ était égal à $1/3$, et $2/8$ à $1/4$, etc... Par contre, pour $2/5, 2/7, 2/9$ etc..., il fallait, pour les interpréter, avoir recours à des fractions unitaires. C'est ici qu'interviennent les tables.

En effet on a trouvé des listes de chiffres pré-établies :

$$1/3 (+) 1/15$$

$$1/4 (+) 1/28$$

$$1/6 (+) 1/18$$

$$1/6 (+) 1/66$$

etc

On voit facilement qu'il s'agit de la décomposition de $2/5, 2/7, 2/9, 2/11$ etc...

L'Egyptien pouvait donc se reporter à chaque moment à ces tables quand il avait affaire à des fractions non unitaires et ainsi les transformer en fractions unitaires, qu'il savait écrire, et avec lesquelles il savait calculer. Pour additionner plusieurs fractions, il se servait d'un nombre par rapport auquel il additionnait les différentes fractions de la même manière que nous utilisons le plus petit dénominateur commun.

Il avait également la notion de racine carrée et s'en servait couramment.

Les équations

On savait résoudre des équations du premier ou deuxième degré avec une ou deux inconnues. Le texte le plus simple dit : "j'entre trois fois dans un *hekat*. Mon tiers m'est ajouté. Je vais en me complétant à 1. Qui est-ce donc qui s'exprime ainsi ?"

(Un *hekat* est une mesure de blé).

C'est l'inconnue x de l'équation,

$$x(3+1/3) = 1, \text{ qui parle ainsi.}$$

Un autre texte dit : "exemple de calcul du travail d'un cordonnier. Si on te dit du travail d'un cordonnier : s'il découpe, il fait 10 sandales par jour; s'il décore, il en fait 5 dans la journée. Mais s'il découpe et décore dans la même

journée, ceci fait combien ?". Ici l'Egyptien voit très bien qu'il faut trois jours pour faire 10 paires de sandales, 1 jour pour découper et deux jours pour décorer. Il fait donc $10/3 = 3 \frac{1}{3}$ paires de sandales par jour.

La géométrie

Le point fort des mathématiques égyptiennes était la géométrie. Dès l'Ancien Empire, on pouvait tracer une courbe par les coordonnées qu'on appellera plus tard "cartésiennes". On utilisait ce procédé, par exemple, pour indiquer le tracé d'une voûte, où l'on marquait sur un ostracon la hauteur à partir du sol à des points équidistants. Les formules pour calculer la surface ou le volume d'un cylindre ou d'une pyramide tronquée n'avaient aucun secret pour les Egyptiens. On savait construire une ellipse et, probablement, calculer la surface d'une demi-sphère (encore que ce dernier point soit matière à discussion).

Le cercle

Une des gloires de la géométrie égyptienne est le calcul de la surface d'un cercle. On procédait pour l'obtenir, de la manière suivante : du diamètre du cercle on enlevait un neuvième; ce qui restait on l'élevait au carré et on déterminait ainsi la surface. Cette manière de faire revient à prendre pour la valeur de 3,16 à la place de 3,14 comme nous le faisons aujourd'hui. Ceci est une performance inégalée, si l'on considère que les premiers Grecs eux-mêmes (jusqu'à Archimède) et les très bons mathématiciens qu'étaient les Chaldéens n'utilisaient que le chiffre 3 pour la même valeur. Pouvoir déterminer la surface du cercle servait, entre autres, à évaluer le volume d'un grenier à blé en forme de cylindre.

La place nous manque pour donner d'autres exemples du savoir mathématique dans l'ancienne Egypte. D'une façon générale, on peut dire que le scribe égyptien de l'époque pharaonique savait résoudre tous les problèmes mathématiques auxquels il était confronté dans la vie de tous les jours, et ce n'était pas peu si nous pensons aux oeuvres magnifiques qu'il a réalisées en architecture, dans l'administration et dans bien d'autres domaines.

L'Egyptien, s'il n'en connaissait pas les formules pour les exprimer, connaissait cependant les lois fondamentales des mathématiques et les utilisait couramment.

Dans l'Egypte du troisième millénaire se trouve une des sources de ce large fleuve que nous appelons aujourd'hui les mathématiques modernes.

ISRAËL EST NÉ EN ÉGYPTÉ OU DE BETHLÉEM A KARNAK

Jacques CAZEAUX

Les pages qui suivent donnent seulement des extraits de la conférence de J. Cazeaux, reliés entre eux par le tissu conjonctif de quelques phrases.

INTRODUCTION ...

Il est illusoire de chercher dans la Bible des traces précises des relations qui, surtout à haute époque, ont pu concerner Israël et l'Égypte. Les textes de la Loi ou des Prophètes sont tardifs, et ils exploitent une idéologie stéréotypée.../...

1. LE MODÈLE ÉGYPTIEN

Les livres (prophétiques) de Samuel et des Rois sont une critique de la Royauté en Israël, accusée de suivre le "modèle égyptien" du pouvoir.../...

Il n'est pas indifférent que les tout derniers rois de Jérusalem aient cherché désespérément l'appui de l'Égypte contre la montée babylonienne. Mais ce sera quelque chose de plus massif qui nous retiendra. Revenons aux trois rois : leur histoire forme une théorie du pouvoir royal.

La "bulle" de Salomon

Saül est fou, *visiblement* fou.

David est mixte : aimé du peuple et de Dieu, il commet les folies typiquement royales, usant de son pouvoir pour faire tuer Urie et garder Bethsabée ou, surtout, faisant le recensement du peuple, ce qui entraîne une peste, c'est-à-dire la ruine du peuple dont en principe ce roi est le berger.

Quant à Salomon, son histoire dans le texte de *I Rois*, ch. 3-11 le décrit visiblement magnifique et sage, mais *réellement* fou, et, dirait-on, d'une folie moins individuelle que celle de Saül. Pour le dire, la technique du rédacteur est simple et retorse, en même temps. C'est le procédé de la "bulle". Et nous en venons à l'Égypte. Le contenu de cette première section de *I Rois* se limite presque exclusivement au grand oeuvre que fut l'édifica-

tion du Temple de Jérusalem par l'industrie de Salomon. La recension tardive et secondaire du livre II des *Chroniques*, ch. 1-9 réduit même complètement à cette vocation de bâtisseur toute la destinée de Salomon. Mais dans le livre des Rois, l'affaire majeure est cernée de notices différentes. Or, *avant* la construction du Temple, il y a tout ce qu'il faut pour accréditer Salomon, sa connivence avec la sagesse divine, exemple à l'appui; un sommaire de sa réforme administrative, le tout couronné par une sorte de cartouche résumant sa gloire universelle (ch. 4, v.9-14). Mais *après* la dite construction et l'étalage des richesses de Salomon devant la reine de Saba (ch. 10), le ton change soudain. A la sagesse initiale fait place la folie : les femmes, pourvoyeuses de divinités étrangères et donc d'idolâtrie et entraînant Salomon à bâtir, bâtir et encore bâtir des sanctuaires pour ces divinités étrangères. Du coup, nous apprenons mais un peu tard, que le règne de Salomon, théoriquement placé sous les auspices de la paix (ne fût-ce qu'en regard de son nom...), fut empoisonné, toute la vie durant du monarque, par un adversaire de taille, le Raçon de Damas (ch. 11, v. 14-25). Je reviendrai sur cet épisode, à cause de l'Égypte...

Cette composition de la chronique de "Salomon" est éloquent. Il ne faut pas faire, d'ailleurs, une sorte de moyenne : Salomon, excellent roi, eut aussi ses faiblesses. Il convient plutôt de dire : le sage finit fou. Ce qui jette sur la sagesse initiale et sur ses effets majeurs une ombre rétrospective. Il s'agit même de la figure première du "péché originant", comme la suite tragique le claironne. Cette suite, c'est la déchirure irrémédiable d'Israël : curieux effet du Prince Sage par excellence, que cet "*Après moi, le déluge...*". Tout le livre du *Qohélet* est sorti de ce constat. Toute la misère d'Israël est sortie des mains de Salomon, qui fit de Jérusalem un Karnak sur un pied plus modeste. Dans la "bulle" centrale, le Temple posé là, apparemment œuvre bonne et de yahvisme, est remise en question.

Mais demandons: sur quel grief tout le Nord, puissant massif et riche, a-t-il décidé la coupure avec Jérusalem ?

Sur une fatigue immense. Laquelle ? celle du "joug", de l'"*esclavage*" que Salomon fit peser sur tous les fils d'Israël.

Et quel joug, quel esclavage ? Celui de la "*corvée*" des maçons, des traîne-pierres, des touilleurs de mortier, des boulangères à cantines, bref, de la corvée indispensable au bâtisseur monumental :

Tout cela est pharaonique !

"Le roi Salomon prit des hommes de corvée dans tout Israël. Il y avait 30.000 hommes de corvée. Il les envoyait au Liban 10.000 par 10.000 à tour de rôle, et ils étaient un mois au Liban et deux mois à la maison... Salomon avait aussi 70.000 porteurs et 80.000 carriers dans la montagne,

sans compter les officiers des préfets qui dirigeaient les travaux et qui étaient 3.300... Le roi ordonna d'extraire de grands blocs, des pierres de choix, pour les fondations du Temple, des pierres de taille..." (I Rois, ch. 5, v. 27-32). Imposant, pharaonique. Mais...

Finis le règne, close la bulle dorée, irisée, pieuse et royaliste, de la notice somptueuse de Soliman-le-Magnifique, voici la parole prise par le peuple :

12 (1) Lors donc que Jéroboam, fils de Nebat, l'apprit - il était encore en Égypte, où il s'était enfui loin du roi Salomon - Jéroboam revient d'Égypte. (2) Roboam se rendit à Sichem, car c'est à Sichem que tout Israël était venu pour le faire roi. (3) On parla ainsi à Roboam : "Ton père a rendu dur notre joug, mais toi, maintenant, allège la dure servitude de ton père et le joug pesant qu'il nous a imposé; et nous te servirons". (5) Il leur dit : "Allez-vous en pour trois jours, puis revenez vers moi". Le peuple s'en alla...

(12) Tout le peuple se rendit auprès de Roboam le troisième jour, selon ce qu'avait-dit le roi en ces termes : "Revenez vers moi le troisième jour." (13) Le roi répondit durement au peuple; il laissa de côté le conseil que lui avaient donné les anciens, (14) et il leur parla selon les conseils des jeunes gens, en ces termes : "Mon père a rendu votre joug pesant, et moi, j'ajouterai encore à votre joug; mon père vous a corrigés avec des fouets, et moi, je vous corrigerai avec des scorpions."...

(16) Quand tout Israël vit que le roi ne les écoutait pas, le peuple rendit réponse au roi en ces termes :

"Quelle part avons-nous avec David ? Nous n'avons pas d'héritage avec le fils de Jessé. A tes tentes, Israël ! Maintenant pourvois à ta maison, David !" Israël s'en alla dans ses tentes. (17) Quant aux fils d'Israël qui habitaient les villes de Juda, c'est Roboam qui régna sur eux.

(18) Le roi Roboam envoya à Adoram, qui était préposé à la corvée, mais tous les Israélites l'assommèrent avec des pierres, et il mourut. Et le roi Roboam se vit contraint de monter sur son char pour s'enfuir à Jérusalem.

L'affaire va dégénérer, et Jéroboam, utiliser la révolte à son profit : lui, que Salomon avait observé à l'ouvrage, distingué, choisi enfin pour diriger la corvée dans le secteur des Tribus de Joseph, Ephraïm et Manassé, ou, derrière elles, tout le Nord ! Le vrai fou sera d'ailleurs Roboam, l'héritier de Salomon, décidé à pressurer davantage encore le peuple d'Israël.

L'Égypte de Salomon

Et l'Égypte dans tout cela ?

Elle colle à la tragédie de Salomon, sorte de *tunique de Nessos*.

En effet, curieusement, la "*fillette de Pharaon*" (laquelle ?...) accompagne le début, le milieu et la fin du récit louangeur consacré à la bâtisse du Temple (*I Rois*, ch. 3, v. 1, les épousailles et le logement provisoire de la Dame; ch. 7, v. 8, le logement définitif de Salomon et celui de Madame; ch. 9, v. 16, la dot de Mademoiselle, à savoir la belle cité-forte de Gézer, quasi rasée par les soins du beau-père, le Pharaon, "à reconstruire" par Salomon; enfin, pour le cas où nous aurions oublié l'Égyptienne, ch. 9, v. 24, à nouveau, le transfert de la Reine depuis la Cité de David en sa maison princière... Et cela, dans la "bulle", déjà.

Ce n'est pas tout : au moment d'énumérer les femmes, Cananéennes et autres, qui, du harem, détournaient Salomon vers les autres dieux, le texte rappelle son mariage avec la fille de Pharaon (ch. 11, v. 1). On ne peut pas dire franchement qu'elle soit suspecte. Mais il y a plus sombre et plus curieux.

De l'Égypte surgissent - nous l'apprenons après coup, en dehors de la "bulle" - surgissent les deux personnages qui ruinent le beau règne et les efforts du rédacteur pour laver Salomon. L'aventure orientale à souhait de Hadad, l'Édomite, compère du Raçon de Damas qui harcela Salomon toute sa vie durant, commence en Égypte, et c'est une histoire qui ressemble par moments à celle qui inspira l'histoire de notre Joseph, dans la *Genèse*. Le ch. 11 de *I Rois* raconte au sujet de Hadad qu'il trouva refuge en Égypte auprès de Pharaon, lequel lui donna la soeur de sa femme, la "*Taphnès*", la "*Grande Dame*". Apprenant que David était mort, il avait dit à Pharaon : "*Laisse-moi partir, pour que j'aille dans mon pays*". A quoi Pharaon objecte amicalement : "*Que te manque-t-il chez moi, que tu cherches à aller dans ton pays ?*" - "*Rien, mais laisse-moi aller*" - C'était afin de se venger d'Israël... Premier sombre héros, monté d'Égypte du même mouvement que la fille du Pharaon, qui, elle, épouse Salomon...

Le second héros n'est autre que Jéroboam, le chef de la corvée instituée par Salomon : nous apprenons qu'il pressentit du vivant de Salomon le rôle qu'il devait jouer et que Salomon le poursuivit. Jéroboam trouva refuge auprès du Pharaon Sheshonq (*I Rois*, ch. 10, v. 40), avant de revenir cueillir le fruit de la révolte en Israël (ch. 12, v. 2 et 20).

L'Égypte est sans doute et surtout là, par le Temple lui-même. Le patronage de la fille du Pharaon permet-il d'imaginer que Salomon imita de loin les sanctuaires égyptiens ? Peu importe. La mystique du Temple emprunte -

-t-elle, maquette sous les yeux, les axes, la minutieuse étiquette architecturale et symbolique de Karnak ? Peut-être. Mais ce n'est pas sur cet improbable terrain de l'archéologie et de l'histoire que je voudrais évoluer.

Une trinité de tragédie

Gardons liés les deux faits, le Temple et la corvée. Parce que je peux nommer la "critique" des Prophètes les a liés, et, en Salomon, les a rattachés à un troisième terme, les "chars et les chevaux", qui sont les signes terribles d'une puissance royale abusive, conquérante, mondaine, "à l'instar des Nations". Or, ces "chars et chevaux" sont égyptiens, dans la Bible. Il existe même de façon répétée une sorte de lapsus à leur sujet. On dit qu'ils viennent à Salomon de l'"Égypte" - *Miçraïm*, alors que les archéologues s'obstinent à reconnaître plutôt "*Muçur*", en Cilicie (dans *I Rois*, ch. 10, v. 26-29, etc.). Or, cette trinité suspecte, le Temple, le char et son cheval, la corvée qui permet l'un et l'autre, l'un immobile, l'autre rapide sur les champs de bataille, parle de l'Égypte, pour la prophétie - au prix même de cet éventuel lapsus qui lui fait venir d'Égypte ce qui vient du Nord. Et le "complexe égyptien" de Salomon, corvée monumentale, chars et chevaux va obséder ses guérisseurs, les Prophètes.

La critique sera, nous l'avons dit, à lire parmi les textes qui *précèdent* dans le temps l'histoire royale que la trinité mondaine définit. Nous allons voir brièvement l'histoire de l'Arche, contre-modèle du modèle pharaonique de la corvée appliquée à l'édification d'un culte; puis reconnaître dans la corvée des Hébreux au début de l'Exode ce qu'un roi ne doit pas faire; enfin dans un court passage du *Deutéronome*, entendre la définition du roi d'Israël : avec le char et le cheval, rapportés à l'Égypte, et dont le roi devra se garder, c'est la puissance salomonienne de type pharaonique, égyptisant, qui est reniée; puis, bien sûr, le passage fameux de la Mer Rouge engloutit "*char, cheval et cavalier*", insistant pour que l'Égyptien soit moqué, mais, qui sait, tout char, tout cavalier, et qui ose, tout Pharaon et tout Salomon, derrière eux.

Deutéronome, ch. 17. Commençons par le rejet le plus simple et le plus radical du modèle égyptisant. Le *Deutéronome* (tardif en dépit de sa place dans la Torah, superbe dans ses audaces, dont celle d'accuser Moïse de "*n'avoir pas rendu gloire au Seigneur*", afin que chacun en Israël cesse de regarder au dehors, fût-ce le plus grand, et sache vivre en soi-même la Loi), le *Deutéronome* offre une petite place à l'institution royale. Nous lisons ceci :

(14) *Lorsque tu seras entré dans le pays que Yahvé, ton Dieu, te donne, quand tu en auras pris possession et que tu y habiteras, si tu dis : "Je veux*

établir sur moi un roi, comme toutes les nations qui sont autour de moi", (15) tu pourras établir sur toi un roi qu'aura choisi Yahvé, ton Dieu; c'est quelqu'un du milieu de tes frères que tu établiras sur toi comme roi; tu ne pourras t'imposer un homme étranger, qui ne serait pas ton frère.

(16) Seulement, qu'il n'ait pas de nombreux chevaux et qu'il ne ramène pas le peuple en Égypte, afin d'avoir une nombreuse cavalerie, alors que Yahvé vous a dit : "Vous ne retournerez plus désormais par ce chemin."

(17) Qu'il n'ait pas non plus de nombreuses femmes, de peur que son cœur ne s'écarte. De l'argent, de l'or, qu'il n'en ait pas en trop grande quantité.

(18) Et dès qu'il sera assis sur le trône de sa royauté, il écrira pour lui, sur un livre, un double de cette Loi, d'après les prêtres-lévites. (19) Elle sera près de lui et il y lira tous les jours de sa vie; afin d'apprendre à craindre Yahvé, son Dieu, à observer toutes les paroles de cette Loi et tous ces décrets, en les exécutant. (20) Ainsi, son cœur ne s'élèvera pas au-dessus de ses frères, et il ne s'écartera du commandement ni à droite, ni à gauche, afin de prolonger les jours de sa royauté, lui et ses fils, au sein d'Israël.

Chevaux et chars, femmes, or et argent : on croirait un résumé du ch. 11 du livre I *des Rois*. On croirait le portrait de Salomon. Et "*faire revenir en Égypte le peuple d'Israël*" nous renvoie au bout de l'expérience royale, aux derniers rois qui, juste avant l'Exil de Babylone, regardaient vers l'Égypte. Le *Deutéronome* recoupe les siècles de la royauté et les stigmatise en bloc comme égyptianisant. Le roi idéal, quand la dynastie est plus que compromise, saura que les routes de l'Égypte sont barrées depuis les jours de Moïse et l'Exode. Puis, du char, le roi idéal d'Israël passe à l'officine du scribe : scribe lui-même, le voilà à recopier la loi. De la puissance à la Loi, tel est le mouvement.

Ce mouvement va être repris et amplifié, par un autre biais, dans ce qui fait les trois septièmes de l'*Exode* à savoir la confection du sanctuaire-miniature que représente l'Arche d'Alliance.

Exode, ch. 25-40. A peine sortis d'Égypte, les Hébreux reçoivent de Dieu la Loi, qui est la charte de leur Alliance avec Lui. A peine cette Alliance est-elle scellée que Dieu requiert à nouveau Moïse sur la montagne. Il lui remet le plan détaillé d'une chose visible, destinée à symboliser Sa présence, et c'est l'Arche, la boîte où mettre les Tables de la Loi. Les longs chapitres 25-31 lui sont consacrés. Minuties, symbolismes, raffinements, décors... Les chapitres 35-40 vont ensuite reprendre pour ainsi dire terme à terme le croquis et en détailler l'exécution. *Avant*, Dieu disait à Moïse qu'il ait à faire ceci et ceci, d'électrum, de byssus, sur tant de coudées, avec tant d'anneaux et par ce placage d'or... *Après*, le narrateur raconte que Moïse fit ceci et

encore ceci, de lin, de byssus, d'électrum, sur tant de coudées, avec ces anneaux et ce placage d'or fin.

Ne disons pas que cette Arche est tout à fait un Temple. Ne disons pas que le modèle en est exactement Égyptien, ni le symbole. Mais disons que l'Égypte y est, par un autre biais - celui de la CORVÉE.

Contre la corvée

En effet, si l'on regarde patiemment ces chapitres ingrats de cotes, de mesures, d'ingéniosité horlogère, on relève deux indices de première grandeur :

- Le premier n'est autre que le volontariat, l'ANTI-CORVÉE, si l'on peut dire. Car, préfaçant soigneusement chacun des deux volets massifs, du plan et de la réalisation artisanale de l'Arche, une notice, plus appuyée dans le second volet, d'ailleurs, veut que les Hébreux apportent librement les dons en nature ou en talent qui serviront à la fabrication. Evidemment, cette insistance cherche à remplacer la corvée salomonienne ou pharaonique (nous venons juste de quitter l'Égypte...) par la liberté (encore que ce soit une liberté spécifique, étrange, plus étroitement surveillée, comme le marquent les notations répétées de menace de mort tout au long du cérémonial - mais laissons cela pour une autre fois...).

- Le second indice va dans le même sens : il s'agit de la mention solennelle du "*Chabbat chabbatôn*", qui clôt le premier volet et qui ouvre ensuite le second volet, de façon donc symétrique et voyante, et donc significative de son importance majeure. Or, qui dit Chabbat dit trêve du labeur. Ici, tout le travail forcené, intense en tout cas, minutieux comme l'observance même de tous préceptes minutieux et corporels de la Loi, se résout soudain en un répit obligé - sous peine de mort. Comme si la fabrication se perdait dans son contraire; le "faire", dans la démission. La chaîne, les "trois Huit", bref, la corvée, le désir dément de faire avancer le grand œuvre, fût-il pour Dieu, suspendent leur cadence. C'est aussi l'ANTI-CORVÉE. Le Chabbat n'est-il pas fait pour exorciser la mémoire des corvées égyptiennes ?

Ainsi, la structure même du grand chapitre où s'engouffre de façon inattendue l'épopée de la Sortie d'Égypte, et où l'on s'assoit pour calculer en plein Désert les dimensions d'un bassin, la courbure de l'aile d'un chérubin, le poids d'or sur le mur de cèdre, où l'on trouve ouvriers, matière première, loisir, pour forger la boîte divine, cette structure fait de lui une revendication prophétique contre la corvée.

Contre le temple

On dira peut-être : sans la corvée, reste le Temple.

Voire. La structure va encore répondre. J'ai parlé de deux volets, le plan *avant*, la fabrication *après*. Avant et après quelle charnière ? Entre les ch. 25-31 et les ch. 35-40 de l'*Exode*, vous devinez qu'il subsiste les ch. 32-34. Et vous savez que ces pages interrompent brutalement, prophétiquement, le bel effet de l'Arche - à faire, puis faite - par l'épisode redoutable dit du "Veau d'or".

Nous avons parlé en passant d'"*or et d'argent*". Mais Aaron demande, pour faire l'idole réclamée par le Peuple, les bijoux, l'or, le précieux. Et il y a un contraste terrible entre les deux collectes : ne demandez pas comment le ch. 35 peut encore récolter de l'or, quand le ch. 32 l'a tout dépensé pour fabriquer le Veau d'or, et quand Moïse l'a moulu, tout dans sa colère, et l'a fait boire littéralement aux plus coupables idolâtres. Demandons-nous une fois de plus ce que cet or représente, qui peut servir Dieu et Mammon. Répondons sur la hardiesse du prophète-rédacteur : il a logé en pleine fabrication de l'Objet saint, de Saint-Pierre de Rome en petit, un contre-Objet. Le Temple-idole, c'est ce que criera *Jérémié*. Mais, me direz-vous, et l'Égypte en cela ? - Merveilleuse cohérence et dialectique au long souffle de notre Bible : l'Égypte est dans cet or. D'où vient-il aux femmes des Hébreux ? Il vient tout droit des maisons des Égyptiennes, emprunté juste avant le départ précipité. Et voilà que le *Deutéronome*, en aval dans notre Bible, et maintenant, en amont, le récit de la non moins fameuse Sortie d'Égypte nous appellent. Le fil égyptien ne nous lâche pas. Il raccorde des chapitres et des chapitres de la Torah. Nous avons vu que, dans son laconisme, le *Deutéronome* survole, purifie, exorcise quatre cents ans d'abus royal. Et la brève charte du nouveau roi d'Israël résume très bien l'évolution qui sous-tend les récits de *Samuel - Rois*, à savoir de la trilogie des Princes, Saül, David, Salomon, à la redécouverte de la Loi par Josias : c'est lui qui trouve, lit, médite et pour ainsi dire récrit la Loi en Israël : est-ce un hasard s'il se fait l'ennemi de l'Égypte et s'il meurt à Médigo sous les coups du Pharaon, Nécho ?

Il nous reste à peser le contentieux formidable, l'image que vous attendez, l'épopée originelle, bref, le duel de Moïse et de Pharaon, les Plaies d'Égypte, les oignons d'Égypte, la Sortie d'Égypte par la Mer des Roseaux. C'est là que nous allons trouver le troisième larron, de notre triple symbole : nous avons suivi la critique de la corvée, puis celle de la *bâtisse*, au-delà même du procédé inhumain et esclavagiste de la corvée : voici la *cavalerie* de Pharaon, ses *chars*.

Mais j'allais oublier trois détails dans notre parcours de l'époque des Rois, assortie de sa critique dans la Torah.

1) *L'or* : tout l'or qui couvre l'Arche est aussi celui qui se fond en une idole. Chez les rois, il est symbole de gloire, et l'on voit en effet la chronique de Salomon s'achever sur un tableau éclaboussé d'or. Tout le monde lui apporte de l'or, au point qu'à Jérusalem, "*l'argent était chose vile*" (*I Rois*, ch. 20, v. 21), ou aussi commune que les cailloux (v. 27). Tout cela est bel et bon. Comment savoir ce qu'il en est au juste ? Il suffit d'attendre : le successeur lointain de Salomon, Ezéchias montre à Mérodak-Baladan, le Babylonien, tous ses trésors d'or et d'argent (*II Rois*, ch. 20, v. 12-19). Surgit le prophète Isaïe. Il annonce que, pour ce geste ostentatoire, le trésor de Jérusalem ira effectivement chez le Babylonien - il s'en ira en Exil. Pour que le lecteur revienne mentalement à Salomon, la féroce narration fait dire à cet Ezéchias : Isaïe m'annonce que mes neveux iront en exil ? Mais "*pourquoi pas, s'il y a encore paix et sécurité pendant ma vie à moi ?...*" - "*Après moi, le déluge*". A Salomon on avait aussi et déjà prédit que ses erreurs fondamentales de roi en Israël entraîneraient la catastrophe, non de son vivant, mais dans sa succession.

2) Deuxième détail : la corvée salomonienne, appliquée à l'édification du Temple, de sa maison, de celle de sa femme, la fille du Pharaon, du Rempart de Jérusalem, se voit reniée, disions-nous, par le volontariat qui préside au labeur des Hébreux affairés autour de l'Arche dans leur Désert. En aval, nous devrions lire, dans le livre de *Néhémie*, ch. 2, v. 11 - ch. 4, la reconstruction du Rempart : là, volontairement, "*chacun devant sa maison*", les habitants de Jérusalem bâtissent. Toujours, l'obsession de la corvée... Plus de corvée, ici, ni de dominateur Pharaon, mais "*chacun*", et parce qu'il le veut.

3) Enfin, troisième note, sur une donnée qui doit rendre prudente toute interprétation "historique" : le texte de la chronique salomonienne accuse le roi d'avoir assujéti Israël à la redoutable corvée, et la chose est sûre par les réactions qui suivent, une fois close la "bulle". Mais on y trouve aussi une sorte de cartouche final : Salomon n'a utilisé, dit-il, que des esclaves étrangers, vaincus de campagnes diverses (ch. 9, v. 15-22). Il semble que nous nous éloignons de la corvée dans le style pharaonique; or, nous connaissons une semblable notice à propos de Ramsès II et de sa corvée : un historien grec rapporte que le Pharaon "*n'employa pour ses travaux aucun ouvrier Égyptien; il les fit exécuter tous par des prisonniers de guerre. Aussi fit-il cette inscription : Aucun indigène ne s'est fatigué à cela*". (*Diodore*, I, 55, 2). Le contenu du texte de I Rois, ch. 9 nous éloigne de l'Égypte. Sa présence même nous y reconduit, avec ce qu'il contient de plus hypocrite, la vantardise royale, pressée de conjurer l'indignation de la postérité, sinon la

révolte des contemporains... Avant Salomon, David lui-même n'avait-il pas reçu l'avertissement prophétique : Dieu n'a pas besoin de la grandeur royale, ni de maison somptueuse, ni de lambris; Dieu, qui accompagnait les fils d'Israël sous la Tente; Dieu, qui - corollaire inévitable et ironique - a pris David derrière les bêtes à Bethléem. Une *Bethléem* qui doit rester à côté de la splendeur pharaonique de Jérusalem, le reproche, l'origine misérable. Tout, sauf les mirages de Karnak.

Enfin, quatrième détail, pour faire bonne mesure : la statue du Dieu en Veau d'or ou Taureau d'or, surgie en plein Désert par l'idolâtrie d'Israël, n'est pas une légende inventée pour la seule théologie. Jéroboam, qui fit éclater le Royaume uni de Salomon, consolida son autorité sur le Nord en édifiant deux sanctuaires, à Dan, tout au Nord de son Royaume, et à Béthel, au Sud. Et le culte y tournait autour d'une représentation de Dieu en image de Veau d'or. C'est bien l'amalgame formé de l'ambition royale, de la bâtisse et de l'idolâtrie qu'elles contiennent, que ce texte supposé antérieur maudit au centre du récit consacré à l'édification de l'Arche - nos chapitres 32-34 de l'*Exode*.

Et posons à nouveau la question : de fil en aiguille, d'où vient cet or ? Les filles d'Israël, dans le Désert, le tenait des Égyptiennes. Nous voici, aussi bien par le fil ténu de l'or que par la redoutable charrierie des guerriers, renvoyés aux premiers chapitres de l'*Exode*, en Égypte - carrément, cette fois.

2. LE MIROIR ÉGYPTIEN

Tout le monde connaît l'épure violente du totalitarisme, du génocide, telle que les premières pages de l'*Exode* l'ont gravée en traits rapides et burinés. Le Pharaon qui décide l'extermination d'une nation trop vigoureuse, et *en même temps* l'utilise comme main d'œuvre - contradiction symbolique; les subterfuges des sages-femmes, la mort décidée des enfants mâles, le salut de Moïse, la tentative qu'il amorce pour rendre aux Hébreux une conscience de solidarité, sa fuite, son retour vers Pharaon, les entrevues orageuses avec le Pharaon, les Plaies, la dernière, où périssent les premiers-nés d'Égypte, la Sortie - ornés qu'ils sont des ors, des bijoux et des vêtements de l'Égyptienne; le revirement ultime de Pharaon, la poursuite et l'engloutissement des chars et des cavaliers de son armée, avec la célébration par le Cantique du ch. 15, pour clore le tout en triomphe.

Simplisme nécessaire à l'épopée, paroxysme, farce tournant au grotesque puis au tragique, le scénario aggrave sensiblement les situations. Quand nous remontons l'Histoire - la période royale, avec le modèle salomonien -

jusqu'à la Légende, l'esclavage est devenu mortel, le tyran est devenu un barbare cruel, indécis, bafoué mais incapable d'enseignement. A lire la réaction de Samuel à la demande du Peuple, "*Donne-nous un roi comme les nations...*", on voit que ce Peuple pouvait être susceptible, indocile à ce qu'on appellerait la centralisation dont le tableau tracé par Samuel au titre de "*droit du Prince*" stylise les effets.

On pourrait en effet avancer l'hypothèse suivante : ce peuple "*à la nuque raide*" supportait mal non pas même l'esclavage, mais la centralisation, et l'image de la corvée durcirait simplement l'impatience des fils d'Israël à cette centralisation, qui, elle, est certainement égyptienne. Le principe politique en est d'ailleurs renforcé par la mystique : le Roi, incarnation du Dieu cosmique, se doit d'être présent partout sur la terre d'Égypte, en chaque coin, pour y assurer le consentement de l'homme à l'Ordre. Ainsi, le trait stylisé d'*Exode*, ch. 1, v. 15 prend un sens : "*Le roi d'Égypte dit aux accoucheuses des femmes des Hébreux - l'une s'appelait Siphra, et l'autre Pua...*" Elles sont deux seulement, dira-t-on ! Mais c'est plutôt qu'il s'agit à la fois de toute l'Égypte, ou au moins du canton affecté aux fils de Jacob, et de ce village : l'œil et la voix de Pharaon surveillent aussi exactement le Pays que cette maison; ils sont universels à force d'être particuliers, et l'on ne peut mieux montrer la centralisation qui assure ce va-et-vient.

Il y a sans doute dans les ch. 1-15 de l'*Exode* une volonté de porter à l'absolu la haine, les affrontements, marquant le départ d'Israël.

La lecture de l'HISTOIRE, en compagnie des chroniques de *Samuel-Rois* et surtout de l'aventure salomonienne, cette "bulle" dangereusement aseptisée des ch. 3-9 de I Rois, nous a fait d'abord deviner le rôle de l'Égypte, désignée par contiguïté, pour ainsi dire : montent d'Égypte et la fille de Pharaon et les deux pestes du Royaume, Hadad l'Édomite, au dehors, Jéroboam, l'usurpateur, au dedans; viennent d'Égypte et les chars et les chevaux et l'expérience de l'esclavage ou de la corvée. La lecture de l'Utopie (à la fois le *Deutéronome*, ch. 17, dans sa sobriété, et *Exode* ch. 25-40, par leur détail), Utopie ou PROPHÉTIE, nous a mis sous les yeux la réaction violente de la conscience d'Israël devant ces mœurs despotiques : la fabrication de l'Arche corrige l'esclavage par la volonté de chacun et ramène le Temple visible à la Loi, dont l'éclat absorbe sur le front de Moïse tous les ors de la décoration. Mais, après tout, doit-on se référer à l'Égypte ? La corvée est sentie en Israël comme une atteinte grave, mais était-elle en Égypte si sévère ? De beaux textes, émanant par exemple des grands chantiers de Ramsès II, font entendre que la sollicitude et un système très humain président à l'organisation du travail : "*Ô travailleurs choisis et vaillants, je connais votre main, qui, pour moi, taille mes nombreux monuments... Les aliments vous inonderont... Les aliments dans vos mains seront plus lourds*

que vos tâches... Pour vous les greniers seront gonflés de blé... J'ai aussi des magasins de toutes sortes de choses, pains, viandes, gâteaux, pour vous protéger; des sandales, des vêtements, de nombreux onguents afin que vous puissiez oindre votre tête tous les dix jours : des pêcheurs vous apporteront du poisson; d'autres, des jardiniers, feront pousser des légumes, et des potiers travailleront... pour que l'eau soit fraîche à la saison d'été. J'ai fait tout cela afin que l'on dise que vous prospérez tandis que d'un seul coeur, vous travaillez pour moi". Est-ce pure propagande ou une justification ? Ou bien s'agit-il simplement des artistes, des ouvriers plus spécialisés ? Est-ce vérité ? Les trois réponses doivent être partiellement justes. Mais peu importe. Qui a voulu que nous attribuions à l'Égypte le rôle de triple pourvoyeuse, de la corvée, de la bâtisse, de l'or, nécessaire à la puissance dont les chars et les chevaux résumant l'agressivité fondamentale, qui ? Ni l'Égyptien, donc, ni même l'Hébreu, celui qui sait la richesse et la douceur de l'Égypte, historien plus vrai en ce sens, cet Hébreu de *Nombres*, ch. 11 : "*Le ramassis d'hommes qui s'était mêlé au Peuple fut saisi de fringale. Les fils d'Israël eux-même recommencèrent à pleurer, disant : Qui nous donnera de la viande à manger ? Ah, le souvenir du poisson que nous mangions pour rien en Égypte, des concombres, des melons, des laitues, des oignons et de l'ail !...*"

Qui accuse l'Égypte à mort ? Qui, sinon la LÉGENDE, c'est à dire les ch. 1-15 de l'*Exode*, puisque nous voici condamnés à remonter le cours des temps fictifs de la Bible ?

Dans cette légende, en dehors d'une exactitude historique, celle... des oignons - ajoutons les poissons; en dehors de la "*sagesse des Égyptiens*" où, suivant la tradition samaritaine, semble-t-il (*Actes*, ch. 7, v. 22, dans la diatribe d'Étienne), Moïse fut élevé, aucune opinion explicite ne loue l'Égypte, ni pour la douceur de ses lois, ni pour sa vie familiale, ni pour la beauté des arts, encore moins pour la mystique, l'élévation... Il faut, au contraire, partir d'Égypte, la renier, voire la nier purement et simplement. Épopée, simplisme - disions-nous.

Mais au simplisme ne joignons pas le simplisme-et-demi d'un lecteur trop engagé dans le désir d'une libération. Le scénario d'*Exode*, ch. 1-15 prête à la simplification. Brusquons, suivant une certaine vision du catéchisme. Il y aurait à suivre dans ces pages l'aventure des Hébreux et qui ne se sent pas Hébreu en un endroit quelconque ? L'affaire se laisse réduire à cette épure : une oppression intolérable; un sursaut; un libérateur pour l'incarner, Moïse, une lutte prolongée par la résistance du Pharaon et l'obstination de Moïse; un coup final, qui décide de l'échappée, du salut, de la liberté : les Hébreux triomphent et sortent.

Ainsi simplifié dans nos mémoires, ce scénario de grand écran justifierait encore bien l'hypothèse positiviste, ci-dessus proposée : les Hébreux, peuple impatient de la centralisation royale, sont un peuple orgueilleux ou fier (suivant la sympathie du préjugé...). Ils forment un peuple *différent*. Et gravons ce qualificatif.

Il existe pourtant trop d'écarts entre cette épure optimiste de l'aventure et le Texte précis qui nous est confié dans la Bible. Il existe trop de complications par rapport au scénario simplifié. Les ch. 1-15 de l'Exode sont trop lourds pour le résultat assigné, la libération d'opprimés.../...

Il ne s'agit pas seulement d'une libération, mais d'une naissance.../...

Israël est né en Égypte : le symbole de cette nativité en ce lieu est donc offert par le personnage sauveur, Moïse. A Moïse né de façon empirique, et sauvé lui-même par un "miracle" égyptien, grâce à la bonté de la fille du Pharaon, succède un Moïse qui se lève selon Israël, la mémoire d'Israël, une mémoire d'Israël qui se voit convertie du flux biologique à l'Idée du Service de Yahvé, en quoi elle s'immobilise (ch. 6).

Israël est né *en Égypte*. Né à une vérité de soi-même différente. Faut-il dire tout de suite un autre lien, ironique et puissant ? A l'"*esclavage*" ou à la "*corvée*" imposés par l'Égypte, à ce travail "*cavodah*", succèdera le "*Service*" de Yahvé, culte, dévotion, appartenance à un Seigneur, qui ont nom "*cavodah*".

Mais il faut aller plus avant.

Israël, né comme Égypte. Supposons résolue la crise. Respirons avec les Hébreux l'air libre du Désert. Bref, portons-nous au ch. 15 de l'Exode. A peine sommes-nous délivrés du grand souffle d'effroi et de dérision qui a balayé l'Égypte et permis la libération des Hébreux, que résonne sur Israël la menace que voici, retorse, indirecte autant que radicale :

"Si tu entends et entends la voix de Yahvé, ton Dieu, et si tu fais ce qui est droit à Ses yeux; si ton oreille va à ses commandements et garde toutes Ses lois - Je ne te frapperai pas de tous les maux dont j'ai frappé l'Égypte, car Je suis Yahvé qui te guéris" (ch. 15, v. 26).

Le texte ne dit même pas, ce qu'on attendait plutôt : Si tu n'entends pas la Voix de Yahvé, tu seras frappé comme l'Égypte l'a été. Tout se passe comme si la menace planait, normale, naturelle, en fond de tableau décidé : la plaie d'Égypte est prête; elle est en place et elle s'avance. Maintenant, libre à toi, Israël de la suspendre. D'autre part et surtout, nous retiendrons le "'comme", l'assimilation envisagée tranquillement de ce Peuple et de la cruelle et perverse Égypte; de l'avenir d'Israël et du passé de l'Égypte. Une sorte d'équation ou de complexe a donc été nouée précédemment, au cours du scénario des ch. 1-15. Le "*service*" des Hébreux à la construction pharao-

nique passe en "service" de Yahvé, exactement aussi rigoureux. Le prix payé par l'Égypte pour avoir exigé ce service d'esclave, les Plaies, les coups sera le même pour Israël, s'il ne se plie pas à ce nouveau Seigneur... La connivence dont nous parlions porte ici son fruit, et la conscience d'Israël est à ce prix, justement, que l'Égypte lui serve de miroir et non seulement de repoussoir. Menacé de mort par l'Égypte, il est au même degré absolu menacé par Yahvé - pour la vie.

Mais en réalité, ce retournement de situation n'est pas une surprise totale.../...

Revenons au long récit des Plaies d'Égypte : il s'achève sur la mort des premiers-nés de Pharaon et des Égyptiens, mais...

La narration enlève la mort des premiers-nés d'Égypte à la série des Plaies. Malheur, en ce sens, à qui parlerait des "dix Plaies" d'Égypte. Il en subsiste, doit-on ajouter, "neuf", plus "Une", hétérogène à la fois par sa nature, autrement "réelle", et par le style du récit qui l'englobe et la transforme et finalement la retourne sur Israël.

En effet, le coup décisif ne nous est pas raconté. Il n'entre plus dans la Légende, exactement. C'est la *liturgie* qui le prend, l'assume, le tient en sa règle. C'est la liturgie de Pâque, de cette célébration qui prend place ultérieurement par définition même, puisqu'elle est mémorial. L'insistance ne sera jamais trop forte sur cette annulation de l'anecdote, au profit d'un mystère. Car ce qui aurait pu rester à l'état de levier pour l'action, ou de triomphe implacable dans la mémoire d'Israël, devient tout à coup une blessure pour Israël. La liturgie pascale tient comme en un ostensor tragique la mort des fils aînés de l'Égypte mais elle s'achève sur une loi destinée à toutes les générations d'Israël, ouvrant pour la première fois son avenir; et cette loi perpétuelle veut que les *filis premier-nés* de toute semence en Israël soient à leur tour marqués de la mort. Sinon tués en effet, au moins "*rachetés*". De telle sorte que le coup mortel infligé à l'Égypte se perpétue en Israël. Dernière et terrible surcharge de l'aventure, comme le Patriarche Jacob, devenu Israël, garde la hanche luxée, et que tout Israël évite de manger le nerf de la cuisse en tout vivant, de même sera-t-il à jamais marqué de la défaite égyptienne. Il n'était point besoin de cela. Une fois obligés par la force de Yahvé à céder devant Israël, les Égyptiens pouvaient n'être plus à Israël qu'un sujet de gloire, un souvenir qu'on reprend ou qu'on perd finalement comme un cauchemar, comme le point de départ d'une existence neuve. Il faudra rester lié à jamais par ce canal du sang et de la mort à l'Égypte de servitude. Bref, la connivence, le feu de la lutte, aura durci l'aventure en silice dure au point d'être polie, bref en miroir. Mais pourquoi cet impossible détachement, cette nativité à demi réussie, qui ne sépare pas la marâtre et son fruit ?

Abel, le miroir de Caïn !

Peut-être pour apprendre à Israël - et nous touchons là, manifestement, au plus secret retour du long voyage que nous venons d'entreprendre depuis les mines de Salomon, les chars, la corvée, la bâtisse - son identité en son recoin le plus ténébreux. La volonté homicide, portée au gigantesque génocide par le Pharaon est une violence essentielle et dont Israël porte, le premier et peut-être le plus profondément, les stigmates, non seulement par voie passive mais par voie active. C'est ce qu'au titre d'un des premiers chapiteaux de la cathédrale en images de notre Légende, veut imposer la mésaventure de Moïse. Le style en est aussi dense que celui du récit précédent, où deux sages-femmes suffisent à toutes les maternités. Il s'agit de l'épisode où Moïse, décidant de visiter ses "frères", assiste en deux jours aux deux scènes suivantes : l'Égyptien furieux, l'Hébreux furieux. Le second a contre lui, de plus, qu'il menace un autre Hébreu, de frère à frère. Mais l'essentiel est d'abord dans cette répétition, qui vaut identité. De l'Égyptien violent à l'Hébreu violent, les premières images du champ clos où il doit exercer son amour de la Loi (qui est fraternité des frères) imposent à Moïse le même recours à la violence. L'indice de mort est immédiatement ajouté : Moïse tue l'Égyptien, au premier jour; l'Hébreu qui incarne la violence lui prête tout de suite cette violence et suppose qu'on va le tuer à son tour. Déjà, l'Israélite et l'Égyptien s'imitent et paraissent en une seule vision, celle de Caïn. Mais, comme le récit de l'*Exode* nous laisse croire d'abord que les Hébreux sont uniquement victimes et notre propre désir de délivrance et la simplification nous font superposer au Texte le scénario naïf d'une oppression et d'une délivrance, nous ne percevons pas facilement que l'un n'est pas tout noir et l'autre, tout blanc, ni que le Caïn de ce nouveau drame est peut-être Abel, aussi bien.

Nous avons cru un instant qu'Israël était un Peuple *différent*. Peut-être est-il plus Nation que les Nations ? Peut-être - pour retrouver notre point de départ en demandant un roi "*comme les Nations en ont*", Israël ne se contente pas de se mettre à l'unisson du mal, mais possède en soi la figure la plus dure du mal. En projetant par la Légende sur une Égypte noircie à plaisir, la Prophétie dernière aura voulu donner à Israël la conscience de cette violence originelle, indélébile, qui fait d'Israël, au plus bas de l'Histoire, la plus basse des Nations, dans le style d'une Égypte inventée pour les besoins du miroir. Mais Israël a pour lui d'appeler le salut de Yahvé.

NOTES

H. Cazelles, *Histoire politique d'Israël des origines à Alexandre le Grand*. Desclée, 1982.

J. Cazeaux, *Critique de la royauté dans Samuel-Rois*, Cahier du Centre Thomas-More, Éveux-l'Arbresle, 1988.

NÉCROLOGIE

Nous avons appris avec une grande tristesse le décès survenu en juillet, d'une de nos adhérentes, Mademoiselle Hélène Maurin, emportée en quelques mois par un cancer foudroyant. A 68 ans, elle témoignait d'une vitalité qui ne laissait pas soupçonner son mal dont par discrétion elle ne parlait guère.

Mon épouse et moi-même connaissions Hélène Maurin depuis longtemps mais toutes ces années où les absences et les retrouvailles alternaient au gré de nos destins, n'avaient en rien altéré notre amitié commencée il y a 25 ans au Cambodge lorsque débutant dans la Coopération culturelle, nous l'avions rencontrée. Enseignante de métier, elle aimait faire connaître et apprécier la culture française à l'étranger où elle avait passé l'essentiel de sa carrière.

Venue par goût en Asie du Sud-Est, elle avait d'abord séjourné au Cambodge où elle était restée une douzaine d'années puis au Vietnam quelques années encore. Mais c'est en Colombie qu'elle devait achever sa carrière outre-mer.

De retour en France, elle avait gardé une certaine nostalgie de ses séjours à l'étranger mais cette ouverture sur le monde qu'elle avait toujours eue et qui la préservait d'une retraite morose, l'avait conduite à la découverte de la civilisation égyptienne. C'est ainsi qu'elle s'était inscrite pour le voyage en Egypte organisé par le Cercle. Quoiqu'éprouvée par sa maladie, elle avait enduré sous le soleil toutes les visites de monuments, jamais rassasiée de découvrir et d'apprendre.

Tous ceux qui ont vécu ce voyage se souviennent encore de sa gentillesse et de sa calme philosophie qui donnaient à sa compagnie un effet si apaisant. Adieu Hélène, votre mémoire restera longtemps dans notre cœur.

R. et C. Mourer

BIBLIOGRAPHIE SOMMAIRE

Disponibles à la librairie Flammarion 2 :

- Art (l') de l'ancienne Egypte.- Mazenod*
- BARGUET (P.) *Le livre des morts des anciens Egyptiens.- Paris, Editions du Cerf, 1967*
- CAUVILLE (S.) *Edfou.- Le Caire, 1984*
- CHAMPOLLION (J.-F.) *Lettres et journaux écrits pendant le voyage d'Egypte.- Paris, Bourgeois, 1986*
- CORTEGIANI (J.F.) *L'Egypte des pharaons au musée du Caire.- Paris, Hachette, 1986*
- DAUMAS (F.) *La vie dans l'Egypte ancienne.- Paris, PUF, 1980 (1302)*
- DRIOTON (E.) VANDIER (J.) *L'Egypte. Des origines à la conquête d'Alexandre.- Paris, PUF, 1984*
- ERMAN (A.) RANKE (H.) *La civilisation égyptienne. Paris, Payot, 1986*
- GOLVIN (J.-C.) GOYON (J.-C.) *Les bâtisseurs de Karnak. Paris, CNRS, 1987*
- GOYON (G.) *Le secret des bâtisseurs des grandes pyramides.- Paris, Pygmalion, 1983*
- GOYON (J.-C.) JOSSET (P.) *Un corps pour l'éternité.- Paris, Le léopard d'or, 1988*
- Guide de Karnak par M. El-Saghir, E.S Hegazy, J.-C. Goyon et J.-C. Golvin, Paris, CNRS, 1989*

- GRIMAL (N.) *Histoire de l'Egypte ancienne.*- Paris, Fayard, 1988
- HORNUNG (E.) *Les dieux de l'Egypte, le un et le multiple.*- Paris, Editions du Rocher, 1986
- JACQ (C.) *L'Egypte des grands pharaons.* Paris, Perrin, 1981
- JACQ (C.) *Les grands monuments de l'Egypte ancienne.*- Paris, Perrin, 1988
- JACQ (C.) *Le voyage sur le Nil.*- Paris, Perrin, 1988
- LAUER (J.-P.) *Les pyramides de Sakkarah.*- Le Caire, 1977
- LAUFFRAY (J.) *Karnak d'Egypte : domaine du divin.*- Paris, CNRS, 1979
- LECLANT (J.) (sous la dir. de) *Le temps des pyramides.*
L'empire des conquérants.
L'Egypte du crépuscule.
Paris, Gallimard, 1980, 1982, 1983
(l'Univers des formes)
- LEFEBVRE (G.) *Romans et contes égyptiens de l'époque pharaonique.*- Paris, Maisonneuve, 1949
- MONTET (P.) *La vie quotidienne en Egypte au temps des Ramses.*- Paris, Hachette, 1949
- Musée de Turin *Civilisation des Egyptiens.*

- Vol.1. *La vie quotidienne,*
- Vol.2. *Les croyances religieuses.*
Milan, Electra, 1987
- POSENER (G.)
SAUNERON (S.)
YOYOTTE (J.) *Dictionnaire de la civilisation égyptienne.* Paris, Hazan, reprint 1959

- SAUNERON (S.) *Les prêtres de l'ancienne Egypte.-*
Paris, Persea, 1988
- VALBELLE (D.) *La vie dans l'Egypte ancienne.-*
Paris, PUF, 1988 ("Que sais-je ?")
- VERNUS (P.) YOYOTTE (J.) *Les pharaons.-* Paris, 1988
- WILDUNG (D.) *L'Age d'or de l'Egypte : le Moyen Empire.-*
Paris, PUF, 1984

Etude des hiéroglyphes :

- FAULKNER (R.) *A concise dictionary of Middle Egyptian.-*
Oxford, 1976
- GARDINER (A.H.) *Egyptian grammar*
(disponible chez Aris & Phillips,
Teddington House, Warminster
BA12 8PQ)
- LEFEBVRE (G.) *Grammaire de l'égyptien classique.-*
Le Caire, IFAO, 1940

Disponibles au Musée St-Pierre :

- *Bulletin du musée*, octobre 1988
- *Bulletin du musée*, avril 1990
- *Les Réserves de Pharaon*, 1988

PROGRAMME 1990-1991

CONFÉRENCES

Les conférences ont lieu le mardi à 20h15 dans l'amphithéâtre de l'IEP, 1 rue Raulin, 69007 Lyon. L'entrée est gratuite pour les adhérents du Cercle. Une participation de 25 F est demandée à ceux qui ne le sont pas.

30 octobre : **L'œuvre de Jean-François Champollion et la naissance de l'épigraphie égyptienne** par Jean-Claude GOYON, professeur d'Égyptologie à l'Université Lumière - Lyon 2, Directeur de l'Institut d'Égyptologie

20 novembre : **Petites recherches et notes sur Aïda** par Jean-Luc Chappaz, Société d'Égyptologie de Genève.

29 janvier : **Le Nil et ses mythes. L'étude des survivances pour la compréhension et la protection de l'environnement** par Mme Naguib SAPHINAZ-AMAL, égyptologue

12 février : **Hermopolis la Grande, une métropole d'Égypte d'après les papyrus grecs** par Marie DREW-BEAR, maître de conférences à l'université Lumière - Lyon 2

12 mars : **Les grands chantiers ramessides de Thèbes** par Jean-Claude GOLVIN, directeur de recherches au CNRS

16 avril : **Aménophis IV, les constructions du début du règne** par Robert VERGNIEUX, ingénieur au CNRS

VISITES DE MUSÉES

Comme chaque année, les musées lyonnais nous accueilleront pour découvrir ou redécouvrir leur collection égyptienne. Deux visites sont prévues pour chaque musée, une à 10h30 et une à 14h. Les groupes sont limités à 25 personnes. Ces visites sont gratuites mais réservées aux adhérents du Cercle.

— 26 janvier : musée Saint-Pierre

— 16 mars : musée Guimet

EXCURSION

Les 6 et 7 avril 1991, le Cercle organise un week-end à Turin avec visite du Museo egizio. Comme pour les visites et voyages, ce week-end est réservé aux membres du Cercle et limité à 40 personnes. Une participation de 600 F est demandée à l'inscription, qui comprend le trajet en train, l'entrée au musée et la nuit à l'hôtel.

VOYAGES EN EGYPTE

Un voyage part en octobre. Quelques places sont encore disponibles. Pour ceux qui n'auraient pas la documentation, ils peuvent la demander au Cercle.

Deux voyages sont prévus en février 1991, un classique de découverte de l'Egypte et un en Moyenne-Egypte et dans le Sinaï. Ils auront lieu pendant les vacances scolaires. Les programmes de ces voyages seront disponibles à l'automne. Comme pour celui de février 1990, des égyptologues lyonnais accompagneront les voyageurs.

FORMATION CONTINUE

Toutes les inscriptions s'effectueront, cette année, à la Formation continue de l'université Lumière - Lyon 2, 86 rue Pasteur, 2e étage, salle 218B. Nous invitons les adhérents à signaler leur appartenance au Cercle et à rédiger leur chèque à l'ordre du Cercle. Ceux qui s'inscriront à deux stages bénéficieront d'une réduction de 5%, à trois stages d'une réduction de 10%. Les stagiaires seront tous convoqués pour le début des cours et les salles de cours leur seront indiquées dans la convocation. Les inscriptions sont ouvertes depuis le 18 juin de 9h à 12h et de 14h à 18h.

COTISATIONS

Les droits d'inscription au Cercle lyonnais d'Égyptologie sont les suivants :

- Etudiants : 50,00 F
- Membres actifs : 120,00 F
- Membres bienfaiteurs : à partir de 250,00 F
- Familles : pour deux cotisations de membres actifs (120,00 F),
la gratuité de la cotisation est accordée aux enfants mineurs.



BULLETIN D'ADHESION

Mr, Mme, Mlle :

Prénom :

Adresse :

.....

Tél. :

Profession (facultatif) :

Montant de l'adhésion :

Chèque et bulletin d'adhésion sont à renvoyer à l'ordre et à l'adresse du
Cercle lyonnais d'égyptologie
7, rue Raulin - 69635 LYON
Cedex 07

Flammarion

2

**le Relais de la Recherche Lyonnaise
en Histoire et Archéologie**

Librairie : 19 Place Bellecour - 69002 Lyon

Tél : 78.38.01.57

